

ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 29 JUIN 2018

À LOCMINE

La séance est ouverte à 19 h 42 sous la présidence de M. HILLION.

M. le PRÉSIDENT.- On vient de me prévenir que le quorum est atteint. Rien n'empêche la tenue de cette assemblée. Nous allons commencer cette Assemblée Générale.

Je remercie M. LE BRAZINEC, représentant du Conseil régional qui est présent. Il devait être accompagné de Mme LE PAIE, la députée, qui va arriver.

M. FOUREZ de la DRDJSCS est arrivé.

M. Philippe LE YONDRE, représentant de la LFA. Tous les membres de la LFA partaient ce matin en Russie, mais Il a privilégié l'Assemblée Générale de Ligue. Merci.

Je tiens à remercier de leur présence Stéphane PEZAN de l'assurance Generali, dans le hall, également Jean-Pierre LE CLAINCHE, représentant du Crédit Agricole du Morbihan, partenaire de la Ligue de Bretagne et des Districts, partenaire du foot depuis longtemps.

Je remercie la Mairie de Locminé de mettre cette salle à notre disposition. Et je vais tout de suite demander à Hervé LAUDIC, le représentant de M. le Maire qui ne pouvait pas être là ce soir, de bien vouloir nous dire un petit mot.

1) Mot de bienvenue de M. Hervé LAUDIC

M. LAUDIC.- Bonsoir à toutes et à tous. Merci, Monsieur le Président. A Locminé, j'ai deux casquettes : premier adjoint au Maire et également président du club de la Saint-Colomban Locminé. Je ne vais pas vous faire l'injure de vous présenter Locminé parce que ce n'est pas la première fois que l'assemblée se réunit ici. Nous avons plaisir à vous recevoir dans cette salle. Je vais juste préciser qu'elle a été construite pour 50 % par la communauté de communes de feu Locminé et maintenant Centre-Morbihan Communauté, n'est-ce pas Raymond, représentant à la Région qui est avec nous. Et 50 % par la commune de Locminé. La commune de Locminé, c'est 4 200 et quelques habitants, 1 800 sportifs, deux clubs de football, la Locminoise qui monte en division 2 et la Saint-Colomban qui s'est maintenue en national 3, avec des bons clubs de vélo, d'athlétisme, de handball, de tennis.

J'aimerais compléter, puisque nous sommes en pleine Coupe du Monde, pour vous donner mon ressenti. Cela critique beaucoup, je reviens de 15 jours de périple, je vous conseille vraiment d'aller accompagner l'Equipe de France, même quand elle ne joue pas bien, ce que je ne conteste pas, car c'est un réel plaisir d'aller découvrir les pays qui nous accueillent admirablement et de manière magnifique et le contact avec les autres pays est absolument fabuleux.

Le deuxième message est que nous sommes les moins nombreux, donc nous sommes très forts pour la critique, mais beaucoup moins pour se déplacer. Quand on sait qu'à Iekaterinbourg, les Péruviens étaient 35 000 et nous 2 500 et que certains laissent un an de salaire pour venir à la Coupe du Monde, je pense que l'on pourrait s'abstenir de tomber « Abraracourcix » sur notre sélection.

Dernier message, dire à notre haute instance de la Fédération : s'ils pouvaient repasser par les clubs pour refédérer un kop de 4 000, 5 000, 6000 supporters derrière un but, on aurait au moins l'impression que l'équipe de France serait supportée et qu'elle pourrait aller au bout, ce que je souhaite de tout cœur.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Merci, Hervé.

Une Assemblée Générale de fin de saison est un moment de penser à toutes celles et ceux, joueurs, joueuses, dirigeants, dirigeantes, supporters du football qui, malheureusement, nous ont quittés au cours de cette saison 2017-2018. Je vais vous demander une minute de silence, s'il vous plaît.

(Une minute de silence est observée)

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Je vais laisser le secrétaire général, Alain LE GALLOUDEC, comme d'habitude, mener cette assemblée.

M. LE GALLOUDEC.- Merci, bonsoir à tout le monde. Je vais laisser la parole à M. FAUDET pour qu'il explique le fonctionnement des boîtiers. Vous commencez à prendre l'habitude de ces boîtiers. Cela fait deux ou trois fois que l'on se sert de ces boîtiers. Nous avons un spécialiste en la personne d'Alain FAUDET qui gère les votes et toutes les présences. Il va prendre la parole pour vous expliquer le fonctionnement. M. FAUDET, vous êtes attendu.

M. FAUDET.- Je vais vous donner quelques explications sur l'utilisation du boîtier électronique.

Première chose, on va activer votre boîtier. Il va falloir appuyer sur la touche 1.

Vous appuyez sur la touche 1 en l'orientant vers la scène, à gauche.

(Procédure d'activation des boîtiers)

Il vous reste 25 secondes pour l'activer.

Nous devons arriver à plus de 225.

Actuellement, nous en avons 145 qui ont activé leur boîtier. Tout le monde a-t-il bien activé ou y a-t-il un problème ?

(Réactions diverses dans la salle)

Nous allons refaire l'opération. Il suffit d'appuyer sur le voyant, sur la touche 1, le voyant rouge va passer au vert.

Nous allons annuler le premier test de la mise en activité des boîtiers. Essayez de l'orienter, vers la scène ou vers la partie informatique en bas à gauche. Normalement, cela doit marcher, sachant que nous avons encore quelques absents parce que tous les clubs ne sont pas arrivés.

(Procédure d'activation des boîtiers)

On arrive à peu près au 200, mais c'est normal, il y a quelques absents.

Nous allons pouvoir passer à la question test, vous demander de voter pour ou contre la victoire des Bleus contre l'Argentine.

Si vous êtes pour, vous votez 1.

Si vous êtes contre, vous votez 2.

Le vote est ouvert.

(Vote de test)

Le vote est fermé.

Les résultats. Pour : 940, 85,69 %. Contre : 157, 14,31 %. Merci pour votre test.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2017 à CARHAIX

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote.

Pour, le 1 et contre, le 2.

Vote ouvert.

(Il est procédé au vote)

Vote fermé. Nous allons passer aux résultats.

Pour : 99,55 %.

Contre : 0,45 %.

Vote à la majorité. Merci.

Je donne la parole au trésorier pour la présentation du budget prévisionnel.

3) Présentation du Budget Prévisionnel pour la saison 2018/2019

M. MOULIN.- Bonsoir à toutes et à tous. Il me revient de vous présenter le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019. Il s'agit naturellement d'un prévisionnel rigoureux, réaliste et le plus sincère possible. Comment a-t-il été établi ? Il a été établi à partir du prévisionnel 2017-2018, de ce qui est réalisé, comptabilisé à ce jour sur ce budget 2017-2018, en tenant en compte aussi de différentes hypothèses budgétaires.

Les hypothèses sont le maintien des dispositions décidées il y a un an, l'augmentation de l'assurance licence de 5 % chaque année à compter de cette saison 2018-2019, et ceci sur quatre ans, soit 9 centimes par licence, de 1,85 € à 1,94 €, l'augmentation décidée par la Fédération de 1 € par licence. Je vais laisser la parole au Président Jean-Claude HILLON pour expliquer le pourquoi de cette augmentation de 1 €.

M. le PRÉSIDENT.- Ce 1 € décidé par la Fédération Française de Football a été voté à l'Assemblée Générale de la FFF le 2 juin 2018. L'explication qu'avait donnée Noël LE GRAET, c'était pour pouvoir donner de nouveaux emplois aux Ligues et Districts en embauchant 40 techniciens sur le plan national. Cela a été voté à une très grande majorité. Nous avons décidé de la répercuter sur le prix des licences, mais bien sûr, en ne faisant pas d'augmentation. La Ligue ne fait aucune augmentation sur les licences et on peut même dire qu'elle diminue sur certaines catégories de licence, mais peut-être que Rémy l'expliquera tout à l'heure. En ce qui concerne la Ligue de Bretagne, nous allons récupérer le 1 € d'augmentation de licence de la Fédération, il n'y aura pas d'augmentation sur le prix des autres licences.

M. MOULIN.- Nous n'allons pas répercuter les 9 centimes d'euros par licence que nous allons devoir supporter par rapport à la sinistralité et l'augmentation de l'assurance. Nous n'allons pas répercuter non plus ce 1 € sur les licences dirigeants et les licences loisirs.

Autres dispositions, les droits de mutation. Nous avons décidé de prendre des droits de mutation à compter des U13. Cela se faisait à partir des U14. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait beaucoup de changements de joueurs en U13 avant la catégorie U14 où il y avait ces droits de mutation. Afin de limiter les changements de club des U13, nous avons pris la décision de mettre en place des droits de mutation en U13.

- Les ajustements tarifaires, qui concernent certains engagements concernant les féminines, le futsal, la non-utilisation de la FMI, le non-retour des feuilles de match au titre de la FMI.
- Une provision pour le centenaire de la Ligue. La Ligue va avoir 100 ans en août prochain.
- Une augmentation, côté positif, des contrats d'objectif décidés par la Fédération.

Notre budget prévisionnel s'élève en produit à 6 279 800 €. Pour vous rassurer, en charge nous aurons le même montant évidemment. C'est un budget équilibré qui vous est proposé en augmentation de 8 %.

On y retrouve essentiellement les produits courants, qui représentent 55,5 % de l'ensemble du budget pour 3 487 200 €.

Les subventions, 1 733 000 €, qui représentent 27,5 % du budget.

Les autres produits de gestion : 774 000 €.

Les produits financiers : 163 000 €.

Reprise sur provisions et transferts de charge.

Maintenant, nous allons rentrer plus dans le détail.

Les produits courants, 3 487 000 €, sont en augmentation de 6,8 %.

On y retrouve les licences assurances, pour 1 995 000 €, évidemment en augmentation du fait de l'augmentation de 1 € de la licence.

Les droits de changement de club, pour 765 000 €.

Les frais de dossier : 222 500 €.

Les droits d'engagement : 451 700 €.

Le reste étant sans changement. Au niveau de Bretagne Foot, c'est toujours un abonnement pour Bretagne Foot, et les Pôles Espoir pour 28 000 €. Les Pôles Espoirs, c'est la participation des parents des jeunes garçons ou des jeunes filles qui intègrent les Pôles Espoirs.

Le produit des licences a été en augmentation de 130 000 €.

Les subventions représentent 27,5 % de l'ensemble du budget, en augmentation de 14,6 %. Nous avons les subventions fédérales, en augmentation sensible puisque dans ces subventions, nous avons les contrats d'objectif. La Fédération a fait un effort conséquent et augmente ses subventions.

Nous avons la Région et le Conseil départemental 22, le Conseil régional qui verse 36 000 € à l'identique de la saison précédente.

Le CNDS en baisse de manière assez significative, pour s'établir à 39 000 €.

Et pour terminer, les subventions des pôles espoirs masculins et féminins.

Les autres produits de gestion représentent 12 % du budget, 774 000 €, en augmentation de 4 %.

Nous avons les recettes Coupe de France. Vous pouvez constater une diminution sensible des recettes Coupe de France. Il est vrai qu'il nous faut être prudent par rapport au parcours de nos clubs bretons, mais la Fédération a également englobé dans les contrats d'objectif une part importante de ces recettes Coupe de France, ce qui explique pour partie cette diminution.

Journée des Jeunes, Journée des Ligues. Journée des jeunes qui s'élève à 63 000 €, c'est un montant restitué au club sous forme de frais de déplacements pour les équipes jeunes engagées dans les compétitions Ligues.

Les produits divers de gestion, + 36 %, ce sont les dotations allouées par la Fédération. Pourquoi cette augmentation ? Il y a un championnat National 3, du ressort de la Fédération, qui est sous l'égide de la Ligue, c'est la Ligue ou les Ligues qui ont en gestion ces championnats National 3. En contrepartie, nous avons une aide de la Fédération, ce qui explique cette augmentation sensible des produits divers de gestion ; cela concerne essentiellement les frais d'arbitrage.

Nous avons le loyer du centre technique Henry Guérin et les actions techniques en diminution, ce qui provient du fait que nous avons décidé pour cette saison de faire une pause concernant les échanges avec le Pays de Galles concernant les U15, (U15 garçons et U15 filles).

Egalement les réintégrations de subventions pour 101 000 €.

Les produits financiers pour 62 000 € à l'identique.

Les reprises sur provisions avec seulement 10 000 € contre 84 000 € la saison dernière. C'est tout simplement lié à la fin de l'amortissement de la construction sur le site de Ploufragan.

Les transferts de charge : de 50 000 €, on passe à 112 000 €.

Une augmentation des produits. Mais nous avons également une augmentation des charges que nous avons déjà supportées sur l'exercice 2017-2018, liée avec les frais de la Coupe du Monde U20 féminine. Essentiellement, ce sont les salaires de personnels qui sont pris en compte. Ceci dans le respect, naturellement, de la convention signée avec le comité d'organisation de cette Coupe du Monde U20 féminine. Voilà pour les produits.

Naturellement, un budget prévisionnel à l'identique, à l'équilibre entre les produits et les charges.

➤ **L'utilisation de ces ressources**

En achat de marchandises, pour un peu plus de 1 M€, qui représentent 17 % du budget. Services extérieurs, 771 000 €, 12 % du budget. Autres services extérieurs, soit 11 % pour 659 000 €. Impôts et taxes, 186 000 €. Les autres charges de personnel, 1 986 400 €. Les autres charges de gestion, 1 190 000 €. Les intérêts et les amortissements pour 408 000 €.

Décliné par poste, achat de marchandises, 17 % du budget, 1 050 000 €. Les cotisations, à la Fédération et changement de club pour 151 000 €. Tout ce qui sert pour le fonctionnement de la Ligue, les fluides, les équipements, pour 165 000 €. Les licences, en augmentation de manière importante, de + 46 %. Les Pôles Espoir pour 293 000 €.

Services extérieurs, 12 % du budget, en augmentation de 1,5%, pour atteindre 771 000 €.

Nous avons, en particulier, les assurances : les assurances licences et également les assurances pour véhicule et nos bâtiments.

Et tout ce qui est lié à l'entretien : des immeubles, de nos véhicules, des logiciels, contrat de maintenance, pour 182 000 €.

Autres services extérieurs, 11 % du budget, en augmentation de 4,4 %, pour atteindre 659 000 €.

Les honoraires, pour 12 000 €. Les stages, 59 600 €.

Des frais divers, ce sont les frais de déplacement, les frais de réception, les frais téléphones, les frais postaux, pour 244 000 €. A l'identique de la saison précédente.

Le centenaire, une provision de 45 000 €.

Les actions techniques, POUR 184 000 € en diminution de avec l'arrêt des échanges avec le Pays de Galles pour les U15.

Les récompenses, coupes et assemblées générales, 115 000 €. Une augmentation de 15 000 € par rapport au prévisionnel de la saison dernière, mais en réalité, on arrive à la hauteur du prévisionnel de la saison précédente. Nous avons été très prudents et il est bon de revenir au même niveau que la saison 2015-2016.

Autres services extérieurs : impôts et taxes, 186 800 €. Très sensiblement au même niveau que le prévisionnel 2017-2018.

Charges de personnel : évidemment, en forte augmentation, cela représente près de 32 % du budget. Forte augmentation pour les raisons que nous a précisées le Président, avec les recrutements proposés par le Président Noël LE GRAET que nous allons mettre en place avec les CTD, les CTR formations, les CTD DAP et le CTA. Un recrutement à signaler d'un directeur adjoint au pôle masculin à Ploufragan suite au départ de deux personnes au Pôle espoirs.

Elles se décomposent par les rémunérations, 1 373 000 €, et les cotisations qui vont avec.

Autres charges de gestion, 1 190 000 €. Cela représente 19 % des charges, en augmentation de près de 13 %.

Nous avons les subventions vers les Districts, en augmentation, puisque les contrats d'objectif ont fortement augmenté. Vous savez qu'une bonne partie des actions sont menées par les Districts. C'est un juste retour de l'aide octroyée par la Fédération.

La subvention allouée au C.T.B.H.G. 327 000€.

Nous avons également des frais divers en augmentation sensible pour atteindre 207 000 €. J'évoquais les championnats N3 maintenant gérés par la Ligue, tout naturellement, nous avons maintenant une augmentation de ces frais liés en particulier à l'arbitrage.

Les charges financières : 9 600 €. Les emprunts diminuent.

Les dotations : pour 40 000 € les amortissements et pour 10 000 € les dotations aux provisions.

Voilà brièvement rappelé le budget prévisionnel qui s'équilibre à 6 279 800 €.

Je vous remercie. Je vais céder la parole à M. PARÉ, Commissaire aux comptes.

C'était 410 000 € pour les amortissements et non 40 000 €. Merci.

M. PARÉ.- Mesdames, Messieurs, bonsoir.

Suite à la demande qui m'a été faite en ma qualité de Commissaire aux comptes de la Ligue de Bretagne de Football, j'ai examiné les comptes prévisionnels qui couvrent la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Ces comptes ont été présentés en détails par votre trésorier et ont été établis sous la responsabilité de votre Comité directeur à partir des hypothèses traduisant la situation future qui a été estimée la plus probable à la date de leur établissement, c'est-à-dire il y a une quinzaine de jours.

J'ai effectué mon examen selon les normes professionnelles applicables en France. Je n'ai pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels, étant précisé bien sûr que je ne veux apporter d'assurance sur la réalisation effective.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la traduction chiffrée sur ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables au compte prévisionnel, et sur la conformité des méthodes comptables utilisées, avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels.

Je rappelle bien sûr que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote pour l'approbation du budget prévisionnel 2018-2019.

M. MOULIN.- Il y a peut-être des questions.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions ?

M. DELAPORTE.- Jérôme DELAPORTE, Saint-Brieuc. Monsieur le trésorier, dans la partie achat de marchandises, nous avons des impressions pour Bretagne Foot à hauteur de 4 079 €. A l'ère de la dématérialisation, de la feuille de match informatisée, ne serait-il pas possible d'envisager une transmission par voie électronique qui permettrait de réduire ces coûts et d'affecter éventuellement ces budgets à autre chose : soutien de jeunes, achat de buts pour les écoles de football ou autre ?

M. MOULIN.- Oui, c'est une bonne remarque sur laquelle nous avons déjà planché l'an dernier. Je rappelle qu'il y avait trois abonnements imposés aux clubs, minimum. Nous sommes passés à un abonnement. Nous avons souhaité maintenir ce document papier même si, comme vous le dites, on est à une ère plus moderne. Malgré tout, nous avons le site, les réseaux sociaux qui nous permettent de communiquer. Parallèlement à cela, nous souhaitons garder un document de qualité papier ne serait-ce que par rapport à nos partenaires institutionnels.

M. DELAPORTE.- Je vous remercie pour votre réponse. Je ne suis pas convaincu. L'idée n'est pas de faire une économie sur les abonnements et autres, mais d'affecter ces fonds sur autres choses.

M. MOULIN.- J'ai bien entendu, je pense que mes collègues du Comité de Direction ont entendu votre observation.

M. BRICON*.- Monsieur le Président, Monsieur le trésorier, je suis secrétaire au niveau de l'USR dans les Côtes d'Armor.

Ce n'est pas une question, c'est plus réflexion par rapport à ce que vous avez pu avancer tout à l'heure. Je sais que tenir un budget n'est pas facile pour la Ligue. Mais ce n'est pas facile pour les clubs. Quand je vois cette année l'augmentation importante des divers dépenses que les clubs ont dû supporter, notamment sur les frais d'arbitrage, je m'inquiète un peu de voir que la Fédération continue à augmenter le prix des licences et de pressurer un peu les petits clubs.

M. MOULIN.- Je crois que nous avons déjà échangé l'an dernier et même la saison précédente sur le prix des licences.

C'est toujours trop cher pour tous les clubs, mais il faut bien avoir à l'esprit que la Ligue de Bretagne est la Ligue la moins chère de France. Et nettement. Vous-mêmes, vous côtoyez aussi d'autres fédérations et d'autres clubs où les licences sont beaucoup plus chères dans d'autres disciplines que le football qui reste un sport de masse accessible à tous, et il faut que cela le reste. Malgré tout, il nous faut bien avoir un minimum de recettes pour faire vivre la Ligue, pour avoir aussi du personnel pour gérer toutes nos compétitions. Je pense aux techniciens puisque le président LE GRAET a insisté sur les recrutements de techniciens pour être au plus près des clubs pour améliorer ce football de masse. Je crois que là-dessus, on ne peut que s'en féliciter.

M. BRICON.- Juste une réflexion. Nous, simples dirigeants bénévoles de clubs, sommes assez atterrés quand on entend parler de sommes aussi importants de droits télé et de voir que le foot amateur finalement n'y gagne pas grand-chose.

(Applaudissements)

M. MOULIN.- Il y a quand même eu une augmentation des contrats d'objectifs qui vont vers le football amateur. Mais il est vrai que l'on pourrait toujours espérer davantage.

M. le PRÉSIDENT.- Une précision par rapport à ces histoires de droits télé. Je rappelle qu'une convention a été passée entre la Fédération et la Ligue de football professionnel avec un pourcentage fixe tous les ans de ces droits télé pour le football amateur. Quand les droits télé augmentent pour la LFP, cela augmente automatiquement les droits pour le foot amateur et c'est reversé directement à la FLA qui le met au niveau des contrats d'objectifs.

Il y aura une augmentation. Il me semble que c'est pour après 2020. Il y aura une augmentation substantielle pour le foot amateur suite à ces droits télé. Il y aura peut-être des réflexions, dans une assemblée de District récente on m'a posé la question, même si les matchs vont peut-être gêner le football amateur, le président LE GRAET reste persuadé que le football professionnel a plus à perdre des matchs le dimanche après-midi que le football amateur.

M. MOULIN.- D'autres questions ?

(Il n'y en a pas)

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote.

1 : pour.

2 : contre.

Vote ouvert

(Il est procédé au vote)

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer aux résultats.

Pour : 87,26 %.

Contre : 12,74 %.

Vote passé à la majorité. Merci.

M. MOULIN.- Je vous remercie de la confiance que vous faites à l'ensemble des membres du comité de direction. Je tiens à remercier M. le Commissaire aux comptes et le personnel de la Ligue, en particulier le directeur et évidemment Nathalie et Laurence du service comptabilité. Merci.

4) Réforme des compétitions jeunes

M. LE GALLOUDEC.- Je vais passer la parole à Guy MARTIN, accompagné de Philippe LE YONDRE et Fabrice MOREL, le technicien.

M. MARTIN.- Bonsoir à toutes et à tous. Nous abordons le point le plus attendu de cette assemblée. Avec la réforme des championnats jeunes régionaux garçons, nous répondons à une directive de la direction technique nationale pour la saison 2019-2020. Elle prévoit des championnats nationaux U17 et U19 ouverts aux vainqueurs des championnats régionaux U16 et U18. Championnat dit générationnel ou par année d'âge.

Cette réforme marque une volonté d'unité nationale et d'harmonie territoriale. Format de compétition identique dans toutes les Ligues. Le comité directeur de la Ligue de Bretagne a décidé dès septembre 2017 la mise en place d'un groupe de travail pour préparer cette réforme.

Ce groupe a travaillé en étroite collaboration avec toute l'équipe technique régionale, mais aussi les équipes techniques et commissions départementales jeunes. Nos différentes réunions nous ont permis de constater qu'il était possible d'appliquer cette réforme dès la saison 2018-2019. Les réunions décentralisées départementales de février à Ploufragan, Plédran, Acigné et Vannes nous ont confortés dans notre volonté de voir cette réforme aboutir au plus vite.

Fabrice MOREL vous a présenté à ces occasions les grandes lignes de celle-ci.

La mise en ligne du projet sur le site de la Ligue de Bretagne de football et la foire aux questions associée vous ont permis de vous approprier celle-ci et de nous faire quelques remarques. Ces

différents constats, notamment votre désir de voir cette réforme applicable au plus tôt. Nous avons organisé une réunion de pré-validation à Pontivy le 2 mai.

Avant de procéder au vote de validation de cette réforme, Fabrice MOREL, conseiller technique régional chargé du développement des activités et des pratiques, va vous présenter ou représenter le diaporama de l'architecture du projet.

Philippe LE YONDRE, président de la commission statuts et règlements, vous répondra sur les aspects de sa commission, statuts et règlements, les modifications qui en découlent. Merci de votre attention.

M. MOREL.- Bonsoir à tout le monde.

Je vais vous présenter non pas la totalité du diaporama parce que je pense que l'on se verrait jusqu'à demain, simplement quelques clichés pour repréciser la philosophie de la réforme proposée, que l'on va vous soumettre à validation pour la rentrée.

En préambule, l'idée est bien de retenir que l'on va faire un virage à 90, voire plus, c'est un tournant dans l'approche de nos compétitions. Nous allons nous orienter vers un principe de la méritocratie alors que nous étions plus dans une logique d'héritage.

Tout cela dans un objectif de fidélisation. On a vu qu'il y avait de trop nombreux changements de clubs. L'idée est qu'il y ait une implication active des jeunes dans leurs clubs. Tout cela va demander une nouvelle approche de catégorie. L'an prochain, dans le cadre d'une éventuelle validation, nous basculerions sur une année de transition. Et ensuite, l'année suivante, atteindre la pyramide ciblée. Enfin, avant de vous donner la parole et les clés pour décider, je vous présenterai quelques éléments chiffrés qui ressortent des réunions qu'a évoquées Guy.

Nous sommes actuellement dans un football héritage. On lègue à la génération précédente notre niveau. Je l'expliquerai rapidement tout à l'heure. L'idée est de tendre vers des compétitions en lien avec les potentiels des générations que vous pouvez avoir dans vos clubs. Tout cela dans une logique de diversification de pratiques et d'attractivité et de tendre vers le progrès et la fidélisation.

Quand on parle d'héritage, on est actuellement dans un frein à une dynamique club. Pourquoi ? On peut avoir dans un club une génération de U15 qui évolue plutôt dans un bon contexte, avec une bonne génération, de bons résultats, et imaginer que ces U15 pourraient évoluer à l'année n+1 en championnat dit R4. Pour autant, on a un groupe U17, une génération peut-être un peu moins talentueuse qui joue à son niveau, qui prend plaisir à son niveau, qui se maintient en U17 D3. Que se passe-t-il l'année suivante ? On a des U15 qui en théorie ont plutôt un niveau régional et vont se retrouver à récupérer un niveau de U17 départemental. On sait bien que de nombreuses générations dans les clubs subissent en quelque sorte ce frein au plaisir, ce frein au progrès, de manière quasi systématique. Du coup, à l'année n+1, cela incite sans doute des joueurs de U15 à aller voir ailleurs, parce que le niveau conviendrait plus en fonction des aspirations, des besoins et d'un potentiel. En intra club, on rencontre des difficultés à proposer un challenge suffisamment intéressant et une logique de catégorie mise à mal.

Pour cela, dans un souci de fidélisation, l'objectif de la philosophie de cette nouvelle approche des compétitions jeunes serait évidemment des compétitions adaptées en fonction de votre effectif d'une année sur l'autre, mais aussi des compétitions attractives et régulées en cours de saison, de manière que les générations en difficulté en cours d'année puissent à un moment donné, au moins en deuxième partie de saison, jouer à leur propre niveau : vers le haut parce que le niveau est en dessous de leur potentiel, ou avoir une bouffée d'oxygène en deuxième partie de saison parce que la première partie a été très compliquée. Pour certaines des équipes encore cette année à la mi-saison, voire enfin de saison, il n'y avait aucune victoire au compteur. Pour fidéliser, c'est un peu compliqué.

L'idée est de mettre en lumière et de permettre aux générations de bénéficier de son propre niveau ou de ses propres résultats à l'année n+1.

On est dans une logique de victoire, on continue à évoluer ; on est dans une logique de difficulté, on est rebasculé vers le championnat dans lequel on sera un peu plus à l'aise.

Le dernier point pour fidéliser, c'est la diversification des pratiques déjà en route. On connaît le foot traditionnel, le foot à 11, des U15 aux U19, mais aussi les compétitions proposées maintenant en futsal, peut-être d'autres pratiques proposées. L'idée n'est pas non plus de se perdre, mais d'avoir aussi des propositions de pratiques qui puissent permettre aux jeunes, garçons et filles, de pratiquer différemment et de rencontrer de nouvelles équipes.

La proposition catégorielle se décline de la manière suivante. La possibilité sera offerte à chaque club d'engager des équipes en U14, en U15, en U16, en U17, en U18 et en U19. Dans chacune des catégories, bien évidemment, vous pourrez engager ou utiliser a minima deux années d'âge, voire des possibilités de surclassement, excepté en U14 où l'on estime que les U12 doivent rester en foot à 8, en effectifs réduits, de part les critères morphologiques et physiologiques.

Possibilité d'ajouter, en U13 pour la catégorie U15, trois par équipe ; c'est ce qui existait cette année. Et ensuite, des U14 en U16 ; des U15 en U17. Possibilité d'une éventuelle troisième année d'âge associée, comme cela existe actuellement. Avec des logiques de mixité, etc.

Il faut retenir de ce tableau ce vers quoi on veut tendre. Au niveau national, sont maintenues les deux compétitions U17 et U19. Cela existait déjà. Les seules modalités sont que maintenant, ce ne sont plus les U17 R1 qui vous permettent d'accéder en U17 national et U19 R1 en U19 national, mais la génération U16 R1 qui se qualifiera pour l'année d'après, avec ses générations, pour le U17 national, et le U18 R1 se qualifiera pour un championnat U19 national. Nous serons sur du générationnel et non plus sur de l'héritage.

Vous voyez la logique de deux phases par année, P1, P2, de manière à avoir un championnat rythmé de septembre à décembre, puis de janvier à mai, avec des régulations intra-saison et inter-saisons. Je laisserai la parole à Philippe pour vous présenter des choses un peu plus concrètes.

On restera sur deux niveaux régionaux, R1 R2, et sur un groupe de R1 à 10 équipes et trois groupes de R2 à 10 équipes. 40 équipes par année d'âge au niveau régional. Autrement, tout se

passera au niveau départemental, au niveau des Districts. Seule petite exception ici : au niveau des U18, si l'on réfléchit toujours en générationnel, on récupère les U17 nationaux qui basculent l'année d'après potentiellement en U18, et de par cette bascule, on ne pouvait maintenir en première phase la notion de 1 et 3.

Autrement, nous avons aussi basculé dans la proposition en U19, de par la déperdition et la bascule de bon nombre de joueurs vers les seniors, d'opter pour 30 équipes au niveau régional au lieu de 40.

Pour le reste, au niveau départemental, nous aurons toujours une pyramide D1, D2 voire D3 en fonction du nombre d'équipes dans les Districts.

Pour terminer sur ce tableau, vous voyez ici les brassages départementaux. Chaque année, la porte d'entrée plutôt naturelle se fera en U14 par des brassages départementaux de septembre à décembre, et à partir de décembre et en fonction des résultats propres aux générations U14, on basculera en deuxième partie de saison avec une pyramide régionale à 40 équipes R1 puis R2.

Quelques données chiffrées. Nous avons posé six questions lors des réunions décentralisées avec le groupe de travail. Pour les Côtes d'Armor, entre la réforme, la pyramide ciblée, les deux phases, l'année de transition, le fait de démarrer en septembre 2018 ou pas et la question sur les U19, les données oscillent entre 85 et 95 % d'avis favorables. Pour le Finistère, 84 à 99 %. Pour l'Ille-et-Vilaine, 90 à 99 %. Et pour le Morbihan, 84 à 98 %.

Suite à ces réunions décentralisées, quelques données chiffrées par rapport à la réunion de Pontivy du 2 mai. Je vous montre les réponses aux trois premières questions qui concernaient à nouveau les avis concernant la pyramide ciblée, non pas de l'an prochain mais de l'année d'après, de l'année de transition, c'est-à-dire l'année de septembre 2018 si vous le choisissez, et si on met en place dès septembre.

95 % des clubs présents étaient favorables à la proposition de la pyramide cible et la philosophie. 92 % sur les principes de l'année de transition. Et sur le fait de démarrer dès septembre 2018, 95 % des clubs étaient favorables.

Depuis mars mais surtout depuis fin septembre début octobre, avec le groupe de travail nous nous sommes souvent rencontrés. Après vous avoir rencontrés, nous sommes aujourd'hui fin juin, des choses sont déjà engagées. Sans vouloir faire de paraphrase particulière le changement vous appartient et le ballon sera demain dans les pieds de nos jeunes de la configuration que vous choisissez, celle proposée ou celle d'aujourd'hui. Je vous remercie et à tout à l'heure.

(Applaudissements)

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions sur la réforme des compétitions jeunes ?

(Il n'y en a pas)

Nous allons passer au vote.

Pour : 1.

Contre : 2.

Vote ouvert

(Il est procédé au vote)

Vote fermé, nous passons au résultat.

Pour : 96,97 %. Contre : 3,03 %.

Vote à la majorité.

Nous allons passer à la modification de textes réglementaires. Je passe la parole à M. Philippe LE YONDRE, que nous pouvons applaudir pour la réforme des compétitions.

(Applaudissements)

5) Modifications des textes réglementaires

M. LE YONDRE.- Merci à tous. J'en profite pour remercier Fabrice qui s'est beaucoup investi sur ce dossier et bien sûr tous groupes de travail qui ont travaillé. C'était un vrai plébiscite. Je pense que cela a été expliqué dans les Districts, c'est pourquoi on arrive à ce résultat. Et de fait de ce résultat je suis obligé de le suivre derrière ; si le résultat avait été inverse, on aurait gagné cette partie des textes puisque les textes n'auraient pas été à modifier.

Ce n'est pas vraiment les textes. On vous a donné le principe mais maintenant, comment va fonctionner ce dispositif, et notamment pour la saison prochaine qui est une année de transition, c'est-à-dire comment vont être constitués les groupes de R1 R2 : qui va jouer en R1 et en R2. Et en fin de saison, que deviendront ces équipes : qui monte et qui descend. On transcrit cela en texte pur que vous aurez dès le début de la compétition dans le livre des règlements. Nous allons vous expliquer cela en détails, catégorie par catégorie.

U14 : de septembre à décembre, vous l'avez compris, c'est un brassage départemental. De janvier à mai, nous aurons un groupe de R1 de 10 équipes et trois groupes de R2 de 10 équipes.

Comment sont constitués ces groupes de R1 et R2 ? Le U14 R1 : on met deux équipes par District et on a rajouté un pour faire 10, un au District qui avait le plus grand nombre de licenciés de la catégorie U13 de la saison qui vient de se terminer. Ce qui donnera :

- 2 pour le 22
- 3 pour le 29
- 3 pour le 35
- 2 pour le 56

Dès le début de la saison brassage départemental, le 22 sait qu'il doit présenter 2 équipes pour le R1 ; 3 pour le 29 ; 3 pour le 35 et 2 pour le 56.

Pour le U14 R2, de même, nous avons mis sept, il en fallait 30. 4 fois 7 : 28. Il en restait deux à attribuer aux 2 Districts ayant le plus grand nombre de licenciés U13 de la saison au 30 juin.

- Ce qui fait :
- 7 pour le 22
- 8 pour le 29
- 8 pour le 35
- 7 pour le 56

Voilà pour la composition des groupes qui vont démarrer R1 R2 en U14 qui démarreront au mois de janvier.

Que se passe-t-il avec ces équipes en fin de saison ? Les sept premiers passeront en U15 R1. Les équipes 8, 9 et 10^e passeront en U15 R2. Les équipes classées 1^{er} de chaque groupe de U14 R2 basculeront en U15 R1 pour rejoindre les sept autres équipes aux sept premières places de U14 R1. Ensuite, tous ceux en jaune de la 2^e à la 7^e place ainsi que le meilleur 8^e passeront en U15 R2 et vous avez huit équipes qui passeront en District et seront compensées par huit montée des Districts également pour la saison qui suit. Voilà pour le U14. J'ai été assez en détails sur cette catégorie. Vous allez voir que c'est un peu le même principe sur toutes les catégories avec des petites variantes.

U15 : septembre à décembre, huit groupes de brassage sur le plan départemental. De janvier à mai, nous aurons un groupe de R1 comme pour les U14, trois groupes de R2. Pour le U15 R1, deux par District et un en pourcentage des engagés en nombre d'équipes U15 sur la saison passée, ce qui donne :

- 2 pour le 22
- 3 pour le 29
- 3 pour le 35
- 2 pour le 56

Pour le nombre d'équipes à présenter en U15 R2, c'est le pourcentage au prorata du nombre d'équipe U15 engagées dans les championnats de Ligue la saison passée. C'est 30 puisqu'il nous faut 30 équipes en U15 R2 et on multiplie cela par le pourcentage d'équipe qu'avait chaque département dans cette catégorie la saison qui vient de se terminer. Je ferai un retour en arrière : pour ne pas détériorer ce qui existe actuellement, c'était un des prérequis de base, nous voulions conserver la même répartition géographique des équipes sur l'ensemble du territoire. Il y a eu des places gagnées au fil du temps, au fil des années ; notre souci a été de garder le même équilibre et ne pas fausser les équilibres existants d'un département à l'autre.

U15 R1, cela fera :

- 2 pour le 22

- 2 pour le 29
- 3 pour le 35
- 2 pour le 56

U15 R2 :

- 7 pour le 22
- 8 pour le 29
- 9 pour le 35
- 6 pour le 56

Fin de saison U15 R1 : les sept premiers - comme pour les U14 - passent en U16 R1 ; les équipes de 8, 9 et 10 passent en U16 R2 ; les trois premiers de U15 R2 passent en U16 R1 ; les équipes classées de la 2^e à la 7^e places et le meilleur 8^e passent en U16 R2 et les huit équipes rejoignent le District. Idem au U14.

Le U16 est un peu différent puisqu'il y a un groupe U16 R1 qui sera un championnat annuel, de septembre jusqu'à mai. Ce championnat donnera accès à la compétition U17 national en fin de saison. Un groupe U16 R1 constitué puisque fonction du classement de la fin de saison qui vient de se terminer. On fait un brassage pour déterminer les équipes qui disputeront le R2. De janvier à mai, trois groupes de R2 s'ajoutent au groupe de R1 qui aura débuté depuis le début de la saison. On connaît désormais les équipes qui participent à l'U16 R1 : c'était les sept premiers U15 R1 de cette saison, les premiers des deux groupes de R2 et le meilleur second de R2, ce qui donne pour le U16 R1 la saison prochaine :

- 2 équipes du 22
- 4 équipes du 29
- 3 équipes du 35
- 1 du 56

Pour les U16 R2, pour déterminer le nombre d'équipes de chaque département qui participeront au championnat U16 R2 la saison prochaine, c'est au prorata du nombre d'équipes U15 dans les compétitions de Ligue la saison précédente, ce qui donne :

- 7 pour le 22
- 7 pour le 29
- 9 pour le 35
- 7 pour le 56

U16 en fin de saison : là aussi, petite variante. Le champion de U16 R1 accède au U17 national. Pour passer en U17 R1, ce sont les équipes classées de la 2^e à la 8^e places, une descente de

moins que les autres catégories, ce qui fait toujours 2, 4, 6, 7 et les trois premiers de U17 R2 pour faire le groupe de U17 R1 la saison qui suit. Les deux derniers passeront en U17 R2, les équipes classées de la 2^e à la 7^e place ; les deux meilleurs 8^e passeront en U17 R. Sept équipes passeront en U17 District.

Championnat U17 :

C'est un brassage complet septembre à décembre. On fait X groupes de brassage en fonction du nombre d'équipes que vous aurez engagées. De janvier à mai, un groupe R1 de 10 équipes, trois groupes R2 de 10 équipes, exactement comme pour les autres. La répartition en nombre d'équipes, les U17 nationaux qui vont participer la saison prochaine, on les connaît.

D22 : une équipe. Ils en avaient deux cette saison, ils n'auront plus qu'une équipe la saison prochaine du fait de la descente de Saint-Brieuc.

D29 : une équipe

D35 : deux équipes.

D56 : deux équipes, comme la saison précédente.

U17 R1 : deux équipes par District, au prorata des engagés de la catégorie U17 la saison passée, ce qui donne :

- 2 pour le 22
- 3 pour le 29
- 3 pour le 35
- 2 pour le 56

En R2, il nous faut 30 équipes, au prorata du nombre d'engagés dans la catégorie U17 de la saison dernière, ce qui donne :

- 7 pour le 22
- 8 pour le 29
- 8 pour le 35
- 7 pour le 56

Que se passe-t-il avec les U17 en fin de saison ? En U18, c'est une grosse variante par rapport aux autres catégories, on repart chaque saison avec deux groupes de R1 et deux groupes de R2, car il faut réintégrer les équipes du National. En fin de saison en U17, vous avez les huit premiers ici qui passent en U18 R1 et les deux premiers de U17 R2, ce qui fait 14, auxquelles on rajoute les six équipes qui descendront du national. Cela fera bien les 20 équipes pour constituer le U18 R1 de la saison qui suit.

Les équipes classées 9^e et 10^e passeront en U18 R2.

Les équipes classées de la 3^e à la 6^e place passeront en U18 R2.

Et les autres descendent en U18 D1 District, soit 10 équipes.

Championnat de jeunes U18 :

Un peu la même chose que pour les autres catégories, un brassage complet de septembre à décembre, avec deux groupes de R1 qui commencent dès le départ. Et à partir de janvier, un seul groupe de R1 avec 10 équipes et trois groupes de R2 avec 10 équipes.

Le U18 R1, il faut 20 équipes dès le départ. On connaît leur constitution. Le hasard fait que cette année, il y a :

- 5 équipes du 22
- 5 équipes du 29
- 5 du 35
- 5 du 56

Puisque c'est le classement du U17 a donné la composition du U18 R1.

Le U18 R2 est au prorata du nombre d'équipes issues du brassage. Cela fait 4, 6, 6, et 4. Voilà pour la constitution des U18 de la saison prochaine.

C'est plus compliqué pour les U18. On a U18 R1 qui commence dès le départ, mais il faut passer en deuxième partie de saison avec un seul groupe de R1 et trois groupes de R2. On a 40 équipes au total. Ici, le U18 R1 est composée avec les 20 équipes du départ et les cinq premiers de chaque groupe resteront en R1 pour faire la deuxième face avec un groupe de 10. Les cinq derniers de chaque groupe descendent et intègrent les groupes U18 R2. 20 équipes viendront des brassages U18 pour venir compléter l'U18 R2.

En fin de saison, que se passe-t-il ? Le premier de l'U18 R1 intègre l'U19 national. Ceux-ci intégreront de la 2^e à la 8^e place le U19 R1. Les 9^e et 10^e intégreront le U19 R2. Les trois premiers le U18 R2 joueront en U19 R1. 14 équipes de U18 R2 joueront en U19 R2. Tous les autres sont remis à disposition du District.

On en arrive à la catégorie U19 : s

Septembre à décembre, quatre groupes de brassage. Nous sommes vraiment dans l'expectative la plus complète. Nous ferons le nombre de brassages qui correspondra au nombre d'équipes engagées parce qu'il semblerait qu'il y ait une grosse variation sur les engagements dans cette catégorie-là. Beaucoup de clubs s'arrêtent à engager en fin de compte pour la saison prochaine des équipes U18 et il semble que l'on s'oriente vers beaucoup moins d'équipes U19 qu'actuellement. Nous attendons la fin des engagements pour en tirer des renseignements un peu plus précis.

Brassage de septembre à décembre. De janvier à mai, un groupe de R1 de 10 équipes et deux groupes de R2 de 10 équipes. U19 National, la composition est connue, on connaît les clubs qui participent pour la saison prochaine : un par département, un par District.

U19 R1, au prorata des équipes engagés en U19 :

- 2 pour le 22
- 2 pour le 29
- 3 pour le 35
- 3 pour le 56

U19 R2 : 20 puisque nous avons 20 au total en R2, au prorata du nombre d'engagés, la saison dernière, ce qui fait :

- 3 pour le 22
- 5 pour le 29
- 5 pour le 35
- 7 pour le 56, qui avait un très gros pourcentage d'équipes en U19 cette saison dans les championnats de Ligue.

Que se passe-t-il avec le U19 ? La pyramide se termine, quand on est arrivé en fin de cycle pour les U19 les joueurs disparaissent. Il n'y a plus de progression derrière, tous les joueurs U19 iront intégrer les équipes seniors du club. Il n'y a plus l'héritage. Ils vont retrouver leur catégorie, mais ils rejoignent la catégorie senior du club. Il est vrai que ce championnat nous interpelle un peu parce que pour l'équipe elle-même, il n'y a pas d'enjeu spécifique parce qu'il n'y a plus rien derrière pour les U19, quelle que soit la place, en dehors du titre de champion. Il y a une vraie réflexion à mener très certainement pour la survie de cette catégorie U 19. Mais on le verra au vu de vos engagements sur cette catégorie dans les années à venir.

Pour faire les compétitions U19, on autorise cinq joueurs U20 pour permettre de créer une équipe U19 au sein du club. Parfois, on sait bien qu'il y a des joueurs U20 qui n'ont pas envie de jouer le dimanche et cela peut être une solution pour conserver plus longtemps au sein du club.

Je vous ai fait un tableau qui reprend un peu les prorata, cela permet d'avoir la répartition par District du nombre d'équipes qui participent. Ici, c'est sur la saison en cours. Cela donnait un total d'équipes pour le 22, National plus Ligue, de 45.

Pour le 29 : 57

Pour le 35 : 60 équipes

Pour le 56 : 51 équipes.

213 équipes au total en Ligue plus National cette saison :

Le 22 avait 21,13 % d'équipes.

26,76 % pour le 29.

28,17 % pour le 35.

23,94 % pour le 213.

Avec la répartition pour la saison prochaine -on n'a pas changé la répartition géographique des équipes par département- :

21,25 % pour le 22 au lieu de 21,13 %.

26,67 % au lieu de 26,76 %.

28,33 % au lieu de 28,17 %.

Et 23,75 % au lieu de 23,94 %.

Les règles de classement :

Je vous les rappelle, même si l'on n'a pas changé fondamentalement les textes. Au sein d'une poule, c'est toujours le numéro d'équipe qui a la priorité : une équipe 1 sur une équipe 2. Ce qui avait été voté ici l'an dernier : priorité d'une équipe de club sur une équipe de groupement en deuxième critère. Vous aviez dans les textes actuels le *goal average* particulier. Une remarque de la Fédération sur ce point : on ne parle pas de goal average particulier, on parlera désormais de classement particulier aux points. Goal average particulier, c'était le nombre de points de mini championnats entre les deux équipes ; c'était contradictoire parce que le goal average parlait de buts et on parlait de points. Maintenant on parle d'un classement particulier aux points. Lorsque vous avez trois équipes ex æquo, on fait un classement particulier, c'est le mini championnat qui oppose les équipes entre elles qui permet d'avoir un classement particulier aux points entre ces équipes ex æquo. Si l'on n'a pas réussi à les départager avec les points, on prend la différence de buts de ce classement particulier. Le goal average général intervient après sur l'ensemble de la compétition. Ensuite la meilleure attaque, l'équipe ayant gagné le plus de matchs, l'équipe ayant le moins de défaites, l'équipe ayant eu le moins d'exclusions, le moins d'avertissements.

Les règles de départage, pour départager des équipes de groupes différents : toujours priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2, priorité club ou groupement, priorité équipe 1 sur équipe 2. Ce critère devrait être beaucoup moins présent puisqu'on aura beaucoup moins de réserves dans les championnats de Ligue. Les seuls points qui interviendront sont ceux qui ont une équipe dans un championnat National qui peuvent avoir une équipe 2 dans le championnat Ligue, il n'y a que ceux-là qui pourraient être éventuellement être touchés par ce point. Ensuite, priorité d'une équipe de club sur un groupement, comme adopté il y a un an. Le plus grand nombre de point au prorata du nombre de matchs joués, plus petit nombre de matchs de suspension, statut des éducateurs et plus grand nombre de licenciés.

Par rapport à ce qui existe aujourd'hui, deux points ont disparu :

Le statut de l'arbitrage, car on est sur départage d'équipes de jeunes. Il n'y a pas d'obligation dans le statut d'arbitrage vis-à-vis du nombre d'équipes de jeunes. C'était un peu aberrant de prendre le statut de l'arbitrage comme référence de départage des équipes de jeunes uniquement.

Le classement des terrains a été retiré pour départager des équipes de jeunes puisqu'il n'y a pas d'obligation de terrain classé sur les compétitions de jeunes. Cela permet de simplifier les textes.

Voilà pour ce qui est de la modification des textes qui interviendra suite à cette refonte de la pyramide. Cela demande d'être mis en forme. Le texte sera bien sûr publié et les diagrammes seront bien présentés. Il faudrait peut-être faire figurer dans le bouquin le petit schéma, plus parlant que les phrases.

M. LE GALLOUDEC.- Des questions ?

M. HAURAY (COBSP Saint-Brieuc).- J'aurais voulu savoir sur quels critères vous avez composé les groupes de brassage dans la catégorie U14.

M. LE YONDRE.- C'est du ressort départemental. Ce sont des groupes géographiques. On les a laissés départemental pour éviter les déplacements. Ce sont des groupes géographiques de brassage. On considère dans cette catégorie qu'il n'y a pas de niveau défini en U14. Nous ne voulons surtout pas prendre et faire des niveaux de brassage en fonction des résultats ou des classements des U13 de la saison passée. C'est quelque chose qui, dès le départ, a été écarté. Ce sera des groupes géographiques, à travailler pour chaque District. Un peu comme en U11 et U9 dans les secteurs, vous êtes les mieux placés nous pour vous dire quel est le niveau que vous estimez de cette équipe. Voulez-vous qu'on la place en barrage niveau 1, en barrage niveau 2, voire en barrage niveau 3 si, en fonction du nombre d'équipes, on a besoin d'un troisième barrage ? C'est vous qui allez définir à l'engagement si vous engagez votre équipe en brassage niveau 1, brassage niveau 2, brassage niveau 3. C'est à vous de nous le dire.

M. HAURAY (COBSP Saint-Brieuc).- Je vous remercie.

M. LE GALLOUDEC.- D'autres questions ?

M. ELONVEUR*.- Cela ne concerne pas les féminines, je suppose ?

M. LE YONDRE.- La réforme de la pyramide n'est pas là même. Nous espérons pouvoir le développer dans les années à venir. Nous avons simplement un championnat U17 féminin en jeunes. Pour l'instant, nous allons essayer de développer la catégorie. Nous aimerions avoir des championnats sur toutes les catégories de jeunes. L'idéal serait de réfléchir et d'avoir la même dynamique de générationnel sur les féminines. Je suis assez d'accord.

M. MOREL.- Si je peux me permettre, pour les féminines, cela l'est un peu puisqu'au niveau régional, même au niveau départemental, des brassages vont être mis en place. Je m'engage ou pas dans les brassages d'accession potentielle au niveau régional. Suite à ces brassages de début de saison, huit équipes vont être retenues par année pour faire un championnat en U17. Concernant les U15, en fonction des résultats des équipes U15 au niveau départemental, deux

équipes par District de l'année en question sont retenues en deuxième phase pour un championnat U15 régional. Nous sommes dans la même logique générationnelle, excepté le fait que, malheureusement, c'est une question de nombre de joueuses, on ne peut pas faire un copier-coller des catégories U14, U15, mais on garde U15 et U17.

M. LE GALLOUDEC.- D'autres questions ?

(Il n'y en a pas)

Nous allons passer au vote pour la présentation de ces championnats.

Vote ouvert.

(Il est procédé au vote)

Nous passons au résultat.

Pour : 98,15 %.

Contre : 1,85 %.

Voté à la majorité.

Je laisse Philippe continuer et je remercie Philippe pour la présentation.

(Applaudissements)

M. LE YONDRE.- Merci.

M. LE GALLOUDEC.- Philippe LE YONDRE a la parole pour la modification des textes réglementaires.

M. LE YONDRE.- On revient sur des textes qui ne concernent plus uniquement les jeunes mais sur les textes généraux, règlements généraux.

Le premier est un vœu posé par le Comité, la première diapositive.

Un des faits marquants de la saison est la question des intempéries qui a touché tout le monde. Nous avons été amenés à réfléchir sur ce que nous pourrions faire. Une chose est certaine, on ne peut pas faire grand-chose lorsqu'on a des arrêtés municipaux. Les installations appartiennent à des collectivités. A partir du moment où il y a un arrêté on ne peut que reporter la rencontre. Mais il ne faut pas se voiler la face, certains en abusent, vous êtes les premiers à nous l'avoir fait remonter, nous avons reçu quelques mails. Il ne faut pas perdre de vue que lorsqu'il y a un arrêté, il n'est pas fait pour interdire le match à l'instant t, parce qu'à l'instant t il se peut que le terrain soit praticable. Il a pour objectif de réfléchir et préserver l'installation sportive, éviter qu'on ne la détériore. Il faut trouver une parade à cela.

Une proposition a été faite. Vous l'adoptez ou pas. Elle a été présentée dans deux Districts. Pour ce qui nous concerne, le District d'Ille-et-Vilaine, elle a été adoptée à une très grosse majorité parce qu'il y avait simplement deux contre dans la salle. Dans le 22, il avait reçu aussi un gros plébiscite.

Pour tous les matchs, aller comme retour, en cas d'arrêté municipal le match est inversé, uniquement avec l'accord du club adverse. Cela évitera au club adverse de venir se plaindre après, parce que s'il refuse de jouer chez lui il ne pourra pas venir se plaindre du fait que l'autre club a pris un arrêté municipal parce que chez lui, c'était pareil. Le but est d'essayer de lutter contre ces arrêtés « fantôme ». Nous proposons d'inverser la rencontre avec l'accord du club adverse en championnat. Cela marche très bien en coupe.

Il est évident que le match suivant, si un match est inversé, ce n'est pas pour autant que l'on change le match retour s'il est à venir derrière. Ce serait trop facile. Certains inverseraient systématiquement les rencontres et joueraient tous leurs matchs à domicile sur la dernière phase de championnat.

Le restant des textes, c'est plus de la librairie.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions ?

M. LE YONDRE.- C'est important, il faut que nous soyons d'accord sur cette mesure. La commission de gestion des compétitions et les services administratifs sont tous les vendredis et samedis matin gênés avec cela. Il faut prendre une décision et ne plus y revenir. On arrive à des conflits qui n'ont pas lieu d'être. On n'a pas spécialement à avoir d'avis pour ou contre ce sujet. Il faut que cela réponde à vos besoins.

Un intervenant.- J'ai un avis particulier parce que nous avons été particulièrement touchés. Nous sommes une équipe de R2 des Côtes d'Armor qui joue beaucoup contre des équipes d'Ille-et-Vilaine qui ont la chance d'avoir des terrains synthétiques. Ne pensez-vous pas aussi que cela risque de fausser le championnat ?

M. LE YONDRE.- Le fait de reporter la rencontre ne fausse-t-il pas plus le championnat ? Lorsque le match est reporté, il peut que c'est l'équipe contre laquelle vous deviez jouer qui a ses joueurs absents. Je pense que les reports de rencontres gênent et faussent certainement plus le championnat que si le match se jouait sur un autre terrain que celui sur lequel il devait se jouer.

Un intervenant.- On pourrait en arriver à des aberrations où une équipe pourrait recevoir 13 ou 14 fois sur la saison.

M. LE YONDRE.- Oui, s'il y a beaucoup d'arrêtés. Il ne faut pas en faire une généralité. J'espère qu'on ne revivra pas une saison comme celle vécue cette saison.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il d'autres questions ? N'oubliez pas de vous présenter.

M. HAURAY (COBSP Saint-Brieuc).- Je suppose que cette mise en application touche aussi les jeunes ?

M. LE YONDRE.- Tout à fait. Nous sommes dans les textes généraux. Cela touche tout le monde.

M. HAURAY (COBSP Saint-Brieuc).- Sachant que les jeunes jouent le samedi après-midi, la date de validité et l'heure de validité d'un arrêté resterait-elle le samedi matin à 10 heures ?

M. LE YONDRE.- Bonne question. Il est vrai que l'on aurait pu émettre un vœu là-dessus parce que cela nous a déjà été remonté. Il est vrai que pour les jeunes, on aurait pu mettre les arrêtés pour les compétitions de jeunes au vendredi. C'est quelque chose que vous nous avez remonté.

On peut d'ailleurs éventuellement le joindre avec ce vœu et dire que pour les jeunes on considère que c'est le vendredi soir 17 heures pour la date limite des arrêtés, et que c'est le samedi 12 heures pour les seniors. Cela peut être jumelé.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il d'autres questions ?

Un intervenant.- Cela va-t-il concerner les compétitions de District ?

M. LE YONDRE.- Oui. Si c'est voté ici en Ligue, cela s'applique à tout le monde. Si ce n'est pas voté en Ligue, les Districts peuvent l'adopter pour leur propre compétition, et cela ne s'applique pas dans les Districts. L'idéal est d'harmoniser nos textes sur l'ensemble de notre territoire parce que l'on arrive à ne plus trop rien comprendre dans nos textes. Des dispositions sont valables chez l'un et pas chez l'autre. Pour juger des dossiers sur des litiges et contentieux, je pense qu'il est temps qu'on réfléchisse à revoir nos textes dans leur ensemble et harmoniser tous ces textes.

Un intervenant.- La N3 ?

M. LE YONDRE.- C'est une compétition nationale. On ne peut pas adopter des dispositifs pour le championnat national 3. Et je sais que vous tenez tous à ce que cela reste une compétition nationale.

Un intervenant.- La mesure concerne-t-elle aussi les matchs de coupe ?

M. LE YONDRE.- C'est déjà en place pour les coupes. Et il n'y a pas à la voter, c'est déjà valable en coupe. C'est déjà dans les textes actuellement pour les coupes.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote.

Pour : 1.

Contre : 2.

Pour les arrêtés, pour les jeunes, c'est le vendredi 17 heures, et pour les seniors le samedi 10 heures.

M. LE YONDRE.- Si le dispositif est adopté. Sinon, on ne change rien au texte actuel.

M. LE GALLOUDEC.- Le vote est ouvert.

(Il est procédé au vote)

Le vote est fermé. Nous passons au résultat.

Pour : 76,52 %.

Contre : 23,48 %.

Vote adopté à la majorité.

Je laisse la parole à Philippe pour d'autres modifications.

M. LE YONDRE.- Merci. Nous verrons de toute façon à l'usage. Rien n'est immuable dans le temps. Si un jour cela posait problème, il n'est pas interdit de revenir un jour sur des dispositions votées.

➤ **Obligation des clubs**

Nous allons passer plusieurs diapositives. On ne va pas voter à chaque fois. Ce n'est pas une modification structurelle des textes. C'est plus de la librairie. C'est l'adaptation des textes ou des coquilles que nous avons dans nos textes qu'il faut corriger.

Au niveau de l'article 35, pour les clubs dans les nationaux National 1, National 2 National 3, il y a obligatoirement présence d'une équipe U19. Il est évident qu'avec les nouvelles catégories, c'est U19 ou U18. C'était déjà dans les textes fédéraux. Nous ne l'avions pas dans nos textes puisque nous n'avions pas de championnat U18 actuellement.

L'article 60 reprend l'organisation des compétitions. On inscrit toutes les compétitions créées en Ligue. Il y avait une petite coquille : la Ligue 17 féminine R1 ne figurait pas dans nos textes. Cela permet de la corriger en même temps.

Formalités d'après match : transmission de la feuille de match informatique. National 3. C'est une coquille dans nos textes. C'est déjà prévu dans le règlement. La FMI doit être transmise dans les quatre heures qui suivent la rencontre. Pour toutes les autres, avant la feuille de match papier était à transmettre dans les 24 heures qui suivaient la rencontre. Là, nous adaptons à toutes les Ligues. C'est 12 heures suivant la rencontre : la rencontre se terminant à 18 heures, vous avez donc jusqu'à 8 heures le lendemain matin. Il faut que les FMI soient transmises avant le lendemain matin 8 heures. 12 heures pour les transmissions des FMI.

L'article 75 : c'est un article un peu spécifique à la Bretagne, même si le premier point est un dispositif national : en aucun cas un joueur ne peut participer à une rencontre de District au sein d'une catégorie d'âge inférieure à la sienne, sauf cas de l'article 1 du championnat de Bretagne féminin senior. Cela reste d'actualité. Pour les joueurs U20, on les autorisait à faire participer 5 joueurs U20 en U19 et on n'autorisait pas sauf U19 R1 et U19 R2. On enlève cette disposition et toutes les restrictions créées en dessous. Il y avait des restrictions : lorsqu'une équipe senior ne joue pas, interdiction de jouer en U19 s'il a participé au dernier match officiel avec cette équipe senior. Cela n'a pas vraiment de sens puisque de toute façon, maintenant, le championnat U19 ne donne plus d'accès à une compétition nationale, il n'y a pas de montée et pas de descente. Il s'agit de ne pas mettre des freins à ceux qui veulent créer une équipe U19. Cela simplifie les textes, on en revient au texte fédéral.

Article 85, un rappel : par équipe supérieure, on entend équipe de la même catégorie d'âge. Une équipe senior 1 est une équipe supérieure à une équipe senior 2. Une équipe U19 1 est supérieure à une équipe U19 2. De plus, les équipes U19 qui évoluent en championnat U19

national, U19 R1 ou U19 R2 sont considérées comme des équipes supérieures à celles disputant les championnats seniors District. C'est pour éviter que les joueurs qui jouent en U19 national, s'ils n'ont pas de match, viennent renforcer des équipes seniors District, ce qui pourrait venir fausser les compétitions seniors District parfois très serrées. On ne change pas le dispositif, c'était un rappel.

Article 86. Il ne change pas, ce sont les règles de participation lorsqu'une équipe ne joue pas. Il y a un point rajouté ici en rouge, puisqu'il a créé un problème, non pas dans le championnat mais en coupe cette année. Lorsqu'un joueur d'une catégorie passe dans la catégorie supérieure, normalement, il n'a pas de restrictions lorsqu'il revient dans sa catégorie d'âge pour jouer. C'est une règle. Le texte fédéral prévoit, et nous l'avons oublié dans notre texte : « *Ils restent soumis aux obligations et règles de participation des catégories d'âge auxquelles ils appartiennent* » Nous avons eu un cas cette année, un joueur jouant en U17 national, championnat terminé. Les joueurs vont jouer en U19 un week-end. Le week-end qui suit, c'est demi-finale de Coupe de Bretagne U17. De fait de notre texte, comme nous n'avions pas mis ce dispositif, les joueurs n'étaient plus soumis à l'obligation. Ils ont profité de ce petit point omis dans nos textes. Les joueurs n'étaient plus soumis aux restrictions et sont venus descendre en U17 B le week-end qui suit. Les matchs ont été sérieusement faussés, il y avait trois joueurs, cela fausse sérieusement une compétition. C'est prévu dans les textes fédéraux, nous l'inscrivons dans nos textes régionaux. C'était une coquille, nous l'avons omis dans nos propres textes, notamment dans le texte de règlement de la Coupe de Bretagne.

Le point peut-être le plus important pour certains. Heureusement, cela ne s'est pas présenté. Nous avons eu chaud avec nos accessions de R1 vers le National 3. C'est bien prévu dans le règlement du championnat National 3 : il y a trois accessions des Ligues vers le championnat en National 3. Nous avons marqué les premiers de chaque groupe de R1, le suivant avait droit d'accéder si le premier ne pouvait pas accéder, et nous nous sommes arrêtés au meilleur deuxième. Il s'avère qu'en R1, nous avons des équipes réserves. Il y a au moins quatre équipes réserves dans chaque groupe. Nous aurions très bien pu nous retrouver avec uniquement des équipes réserves en tête du championnat en R1 dans chacun des deux groupes. Nous n'avions aucune disposition dans nos textes pour dire qui allait monter dans le championnat National 3. Nous modifions ce texte. Je pense que ce sera temporaire parce que je suis chargé au niveau national d'écrire un texte car il y a de gros problèmes. Des Ligues ont un vide juridique et n'ont pas bien marqué dans leurs textes qui doit accéder. Des litiges ne sont pas réglés au niveau national. Un texte national s'appliquera après. Mais au moins, pour la saison prochaine, on fait monter les premiers de chaque groupe et le meilleur second. S'il le premier d'un groupe ne veut pas monter, le suivant immédiat a le droit d'accéder. Après, c'est le meilleur des deux groupes. Si aucun des deuxièmes ne peut monter, on va chercher le meilleur troisième. Si aucun des troisièmes ne peut monter, on va chercher le quatrième. On épuise tous les niveaux. S'il faut aller chercher les cinquièmes, nous irons chercher les cinquièmes. Voilà pour les textes. C'est vraiment de la librairie, cela nous permettra d'éviter des conflits éventuels.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions ?

Nous allons passer à un vote global pour les sept articles que Philippe vient de nous présenter.
Le vote est ouvert.

(Il est procédé au vote)

Nous passons au résultat.

Pour : 98,55 %.

Contre : 1,45 %.

Vote la majorité. Merci Philippe pour ta présentation.

M. LE YONDRE.- Merci à vous.

(Applaudissements)

6) Vœu : A.L. Coataudon : modalités de vote.

M. LE GALLOUDEC.- Le point suivant porte sur les vœux. Il y a un vœu de l'AL Coataudon.

Je laisse parole à Jean-Claude HILLION, Président, pour en débattre.

M. le PRÉSIDENT.- M. TREGUER est-il là ? Il peut venir.

M. TREGUER.- Monsieur le Président de la Ligue, Messieurs les présidents délégués, Messieurs les vice-présidents, Mesdames les présidents de club, Messieurs les présidents de club, chers amis dirigeants.

Le vœu de l'AL Coataudon que je présente se définit ainsi. Nous demandons qu'à l'occasion des prochaines élections du Comex, Comité exécutif de la Fédération Française de Football qui désigne le Président de la Fédération, les présidents de clubs amateurs puissent voter de façon directe au même titre que les présidents de clubs professionnels et les présidents de Districts et des Ligues. Je vais argumenter la raison de ce vœu.

Le mode de l'élection du Comex, Comité exécutif de la Fédération Française de Football, composé de 12 membres parmi lesquels est désigné le Président de la Fédération, ce mode de scrutin n'est ni satisfaisant ni juste. Ainsi, 40 clubs professionnels comptabilisent lors de cette élection 37 % des voix quand le football amateur qui compte 15 000 clubs et plus de 2 millions de licenciés totalise 63 % des voix. En outre, les présidents de clubs professionnels votent directement à cette élection, tandis que nous, les présidents de clubs amateurs, nous n'avons pas ce droit. On se demande bien pourquoi. A moins que vous nous disiez franchement les yeux dans les yeux que nous ne sommes pas assez responsables pour cela. Les clubs amateurs sont à cette occasion représentés par des grands électeurs que sont les présidents de Ligues et de Districts qui vous diront qu'ils ont toute légitimité à décider pour nous puisqu'ils ont été élus à la tête des instances qu'ils dirigent. Si effectivement ils ont été élus, il n'en demeure pas moins qu'ils ne peuvent décider à notre place de la politique de la Fédération sans à aucun moment nous consulter.

On voit bien qu'il y a un problème de gouvernance à la Fédération à l'occasion de la programmation des matchs de Ligue 1 à partir de 2020. Il ne vous aura pas échappé que ces matchs seront diffusés le dimanche après-midi pour une partie pendant que nous organiserons comme nous le pourrions nos championnats seniors. Si chacun s'accorde à dire qu'il y a un grand danger pour nos clubs, comment comprendre que la LFA (Ligue de football amateur), composante de la Fédération, ne s'exprime pas sur ce sujet et ne défende pas nos intérêts ? Tout simplement parce que la LFP, la Ligue de Football Professionnel, en a décidé ainsi et n'a cure des problèmes que cette programmation va nous poser. Mais ne croyons pas que la LFP agisse sans l'assentiment du Comité exécutif qui a, à un moment ou un autre, entériné ce projet. Cette affaire nous montre qu'il est temps, si vous en êtes d'accord que nous prenions en main ce qui nous concerne en étant consultés, nous aussi directement, pour cette élection comme cela se pratique par ailleurs dans d'autres fédérations.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur TREGUER. Ce vœu a été présenté et adopté à l'assemblée du Finistère. Nous avons reçu un mail demandant qu'on le présente aussi à la Fédération. Vous n'êtes pas sans ignorer que les statuts de la Fédération ne se changent pas comme cela. Je sais que le Ministère des Sports est en train de se pencher sur le problème puisqu'il est question de revoir tout ce qui est voté aux fédérations. Les statuts fédéraux seront modifiés, au moins les statuts types, par le Ministère des Sports. Peut-être est-il un peu prématuré de vouloir le changer. En plus, c'est bien de dire qu'on participe tous à l'élection du Comex. Techniquement, je ne sais pas trop comment c'est possible, même avec les outils digitaux que l'on a aujourd'hui, cela me paraît un peu difficile. Déjà, dans les instances de Ligue voire dans ceux de District, on envoie des délégués. S'il faut à la Fédération réunir, ou par région, tous les clubs pour voter sur le Comex, cela va me paraître difficile.

Je n'ai pas de commentaire particulier si ce n'est un problème technique qui me paraît difficile mais peut-être possible à réaliser. Mais surtout, je pense que c'est prématuré. Il est vrai que lorsque le vœu a été présenté, on n'avait pas entendu parler de cette réforme des statuts des fédérations, notamment des grandes fédérations, mais je pense attendre ne va pas beaucoup nous gêner sachant que les élections sont prévues en 2020. Mais si vous souhaitez qu'on le dépose à la Fédération, on le déposera à la Fédération sans aucun complexe. Si c'est le sentiment d'assemblée de la Ligue de Bretagne, la Ligue de Bretagne déposera ce vœu. Je vous avoue qu'à titre personnel, je ne suis pas forcément très favorable parce que je ne vois pas comment cela va réaliser. Maintenant, ce n'est que l'avis du président de la Ligue.

Voilà, je propose de voter.

M. TREGUER.- Je vais répondre sur l'aspect technique. On demande à ce que les présidents de clubs votent. Cela fait 15 000. On a 2 millions de licenciés à qui l'on demande de signer leur licence par la dématérialisation. Vous n'allez pas me dire qu'à l'époque à laquelle on vit

aujourd'hui, nous, présidents de clubs, ne pourrions pas voter par Internet. On réussit à faire un tas de chose. La FMI se met en place, pas de problème.

Sur le deuxième aspect, la consultation, on n'est pas sûr du tout des conclusions de cette consultation par la Ministre des sports. Je vous le dis, amis présidents et présidentes, osez la démocratie participative. Nous, présidents, n'avons pas le droit de vote. Je demande qui ici accepterait maintenant que pour le Président de la République, on confie cela à des grands électeurs ? Je dis non. Je vous invite à voter pour.

(Applaudissements)

M. TOULEMONT.- Je voudrais intervenir, Monsieur le Président. Nous avons beaucoup échangé là-dessus samedi dernier à l'Assemblée Générale de District. Si vous voulez aller dans ce domaine de la démocratie, ce qui est tout à fait normal, il faudra donc que nous ayons une démarche qui aille jusqu'au bout, c'est-à-dire que le principe de représentation au niveau de la Ligue ne marche plus, c'est-à-dire que les clubs de District devront effectivement aussi venir à l'Assemblée Générale de Ligue. Et dernière remarque que je ferai, vous avez argumenté sur le fait que les présidents de District ou de Ligue représentent la délégation de Bretagne à l'assemblée fédérale, mais la question que je vous pose est la suivante : si l'on demande d'élire le président du Comex, allez-vous vous-mêmes consulter l'ensemble de vos licenciés dans votre club ?

M. TREGUER.- Je vais vous répondre : vous-mêmes, avez-vous seulement une seule fois consulté les personnes devant vous ? Jamais. Pour ma part, je n'ai pas peur de la démocratie, cela ne me pose aucun problème. Je demanderai à tous mes licenciés de venir et viendront ceux qui voudront. Un vote, c'est cela. Quand on se présente devant les électeurs, il y a des abstentions, mais ceux qui sont là, les licenciés de mon club qui souhaiteront me donner un mandat, je l'accepterai bien volontiers.

M. TOULEMONT.- Vous avez parfaitement répondu. Merci.

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Nous allons passer au vote. On ne va pas débattre toute la soirée sur la question. Le vote est simple :

Pour le vœu de l'AL Coataudon, vous votez 1.

Contre, vous votez 2.

M. LE GALLOUDEC.- Le vote est ouvert.

(Il est procédé au vote)

Le vote est fermé. Nous passons au résultat.

Pour : 80,53 %.

Contre : 18,47 %.

Vote adopté à la majorité.

(Applaudissements)

M. TREGUER.- Merci à tous. J'attends que la Fédération me convoque pour aller défendre ce vœu au niveau fédéral.

(Rires)

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Monsieur TREGUER, je vous rassure, j'irai, aucun souci.

7) Coupe du Monde Féminines FIFA 2018.

M. LE GALLOUDEC.- Nous passons au septième chapitre de la Coupe du Monde féminine de la FIFA. Je passe la parole au directeur Philippe GEORGES, référent général.

M. GEORGES.- Bonjour à toutes et tous.

Je vais essayer de vous résumer les travaux effectués depuis cette coupe du monde. Nous avons pu intervenir lors de la dernière Assemblée Générale, c'était pour vous tenir au courant avec le Président sur les travaux menés pour cette coupe du monde.

Pour la première fois dans le pays et en Bretagne particulièrement, nous aurons le privilège de l'organiser et d'accueillir les 16 meilleures sections nationales du monde, dont la France. La FIFA travaille avec un comité d'organisation qui a été désigné par la Fédération Française de Football, qui lui-même s'appuie sur la Ligue de Bretagne au niveau régional. Pour Ce cahier des charges était très élevé dans un premier temps puisque nous étions sur des stades de configuration de 30 000 à 40 000 spectateurs, voire 50 000.

Sur les quatre sites qui ont été retenus en Ligue de Bretagne, nous ne sommes pas du tout dans cette configuration. Il a fallu que le cahier des charges au fil des réunions soit réadapté pour pouvoir réaliser cette coupe du monde avec des normes différentes des stades qui ont un accueil de matchs professionnels.

Je vais vous présenter rapidement l'équipe qui a été validée par le comité de direction, ce sont des « experts » avec des membres de comité de direction, des salariés. Dans cette équipe, vous retrouverez Solène RESTAN, la responsable de la communication et de l'événementiel. Au niveau de la sécurité, Héloïse JOSSE, qui est salariée, Laurence GUILLOT, qui suit tout ce qui est aspect billetterie, Christian DAVID sur la partie héritage de cette coupe du monde. Et sur l'organisation générale, un salarié, Gautier POIRA. En milieu de terrain, vous retrouvez Alain FAUDE, membre du comité de direction de la de Ligue Bretagne, plus sur l'aspect hospitalité. Christian BINOT sur le volet transport. Christine LEROUX, responsable de tout le programme volontaire. Sur la partie des terrains, parce qu'il a fallu organiser les terrains de compétition sur

les quatre sites, mais également les 16 sites d'entraînement, vous avez Constant GUILLAUME et Fred RAYMOND. Et aux accréditations, Serge ANGEVOT, anciennement président du club de Cesson. Avec moi-même et Romain LELANDAIS, qui a été désigné par le comité d'organisation pour venir travailler depuis un an et demi. Il est resté avec nous cette année. Il nous quittera au mois d'août pour organiser cette coupe du monde et faire la liaison entre le comité d'organisation à Montparnasse et la Ligue de Bretagne. Nous avons eu aussi le renfort de deux services civiques qui nous quitteront à la fin de cette compétition. Un cahier des charges qui d'un niveau très élevé qu'il a fallu ramener. Ce sont ces personnes qui ont œuvré depuis un an et demi. On espère que, par la suite, quand on devra discuter du bilan, on s'apercevra que ce contrôle du comité de direction a effectué un bon travail. Le tout en collaboration et avec une mobilisation énorme des Districts qui nous ont rejoints sur des aspects différents d'animation, de relais tout au long de l'année. Ce n'est pas fini parce qu'il faut encore travailler sérieusement pour arriver à ce mois d'août où notre principale mission sera surtout, avec votre concours, de remplir les stades. C'est vraiment quelque chose d'important.

Il a été désigné 600 volontaires, 200 par site. 1 152 se sont portés candidats à travers un entretien pour être retenus. Dans ces 1 152, vous avez 40 % de licenciés de la Ligue de Bretagne et à peu près 350 étrangers qui nous ont rejoints. Parce que sur toutes les grandes compétitions internationales, il y a tout un réseau de volontaires qui circulent dans le monde entier, qui se rendent d'événements en événements. 350 étrangers ont candidaté. 600 volontaires ont été retenus pour organiser 32 matchs sur quatre stades différents. 16 équipes retenues, quatre sites : Saint-Malo, Dinan, Concarneau, Vannes. Avec un site particulier, celui des arbitres, puisqu'il faut aussi des arbitres pour organiser nos matchs. Ces arbitres ont un camp de base qui sera à Ciccé Blossac, où l'on retrouvera les 15 arbitres désignés, les 30 assistants, 22 staffs qui comprennent les assistants informatiques des instructeurs FIFA. Ils seront tous à Ciccé Blossac. Cela représente 70 personnes. Il a fallu trouver des bénévoles dans différents domaines comme la préparation des uniformes des volontaires : 600 packages, 600 tenues, des maillots, des survêtements, des casquettes, des k-ways. Il faut s'organiser pour distribuer tout ce matériel. Très prochainement, dans un hangar assez sombre vont se réunir des bénévoles pour préparer ces packages. Ensuite, nous avons dû trouver des bénévoles pour assurer l'accueil à l'aéroport à Rennes et sur la gare de Rennes. Pour assurer un accueil, nous avons dû avoir recours à ces bénévoles qui prennent le relais non pas en tant que chauffeur, mais en tant qu'accueil, pour renseigner la première personne qui va arriver : des sélections, des VIP, des arbitres, la presse. Ces bénévoles auront l'occasion de venir accueillir l'ensemble des personnes invitées sur cette compétition, cela représente 500 bénévoles. Vous les rajoutez aux 600 volontaires.

Et on a un petit bémol sur notre organisation : les jeunes filles vont s'entraîner mais également les arbitres. Et pour permettre aux arbitres de s'entraîner, il faut des « cobayes », des joueurs de niveau de Ligue âgés de 18 à 25 ans qui viendront pendant un mois, tous les matins, aider les arbitres à se préparer sur des phases de jeu. Nous sommes en difficulté puisque nous sommes sur une période sensible du mois d'août où les clubs sont en veille. Il est difficile pour nous de trouver cette population de 30 jeunes, 22 pour être sûr de faire un match. Nous avons besoin de

vos concours. Nous avons envoyé un mail aux clubs d'Ille-et-Vilaine, aux licenciés de toute la Bretagne sur cet axe de 18-25 ans. C'est une de nos missions de remplir les stades, c'est une de nos missions de rendre service à la FIFA qui nous demande de trouver ces jeunes. Si vous avez, dans vos licenciés et autour de vous, des joueurs de niveau de Ligue, voire D1 départementale, n'hésitez pas à nous rejoindre. Il faut 30 jeunes, tous les matins, de 9 heures à 11 h 30, sur Chartres-de-Bretagne.

En ce qui concerne les différentes animations que nous avons pu formaliser jusqu'à maintenant avec le concours des Districts, il y a eu des J - 50, le J - 100 dans les quatre Districts. Nous avons fait un J - 50 à Vannes avec un certain succès. Nous allons faire également un J -30. Nous avons fait le tirage qui a été assez médiatisé. Nous faisons les opérations avec les écoles primaires « balle aux pieds » et une organisation a été réalisée sur les installations de Ploufragan. Tout cela pour essayer de faire parler de cette manifestation et attirer un maximum de spectateurs dans les stades.

Il y a une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture. Nous avons besoin de 258 figurants qui auront un rôle de chorégraphie à assurer, plus des dames, et aussi de porte-drapeau et de danseuses. Si vous regardez le site de la Ligue, vous retrouverez les coordonnées d'une société qui s'occupe de ces figurants. Nous avons besoin de trouver des jeunes filles principalement pour animer ces cérémonies d'ouverture et de fermeture.

Parler du programme jeune, c'est important. Vous êtes impacté, les clubs. On vous demande d'amener des jeunes à différentes missions comme les porteurs de drapeau, les escort kids, les ramasseurs ou ramasseuses de balles. Sur une période d'août où c'est compliqué. Nous allons solliciter 427 jeunes dans les clubs et aux alentours des quatre sites. Vous pouvez vous adresser pour cette partie à Solène qui est présente pour nous aider à finaliser ce recrutement.

En termes de sécurité, les stades ont été ramenés à une plus simple expression puisqu'il faut que les gens soient assis. Il y a une tolérance pour être debout. Cela a été des discussions avec la FIFA parce que, normalement, on doit être assis dans les stades de foot. A Dinan, nous aurons une nouvelle tribune avec des tribunes provisoires complémentaires, cela amènera la capacité du stade à 1 653 places.

A Concarneau, le stade aura une capacité de 2 900.

A Saint-Malo, 2 384.

Et à Vannes, 5 709. Le stade de Vannes fait 8 000 places, mais pour des raisons de sécurité principalement, nous avons dû ramener les installations à un plus petit nombre de spectateurs.

Ces quatre sites ont également été rejoints par d'autres municipalités. Vous avez 16 stades d'entraînement sur toute la Bretagne parce que les quatre sites correspondent à quatre départements. Plus le stade de Chartres-de-Bretagne avec des arbitres qui seront rassemblés sur cette installation. L'ensemble de la Bretagne est concerné par cette coupe du monde à travers ces installations.

La FIFA et la Ligue ont tenu à ce que les clubs et les villes qui s'investissent soient aidés. Par exemple, dans les stades de compétition, il y aura deux buts de remplacements, une paire de buts mobiles offerte, cinq tables de massage laissés en héritage. Une aide importante financière laissée par le FAFA à travers le à FFF, la Ligue, le LOC et la Région, qui participe grandement à cet événement en achetant des places ou en contribuant à hauteur de 400 000 € de subvention. Tout comme la Fédération avec le concours de la Ligue et du Comité d'organisation, avec une somme de 400 000 € qui a été débloquée. Ce sont des sommes qui vont aider à ce que le cahier des charges imposé par la FIFA soit aux normes.

Ensuite, il y a des formations données par des experts de la FIFA en direction des personnes en charge des entretiens. C'est valable sur les sites d'entraînement. Les sites d'entraînement ont été dotés en matériel.

C'était pour signaler que derrière cette coupe du monde, qui a certaines exigences, nous avons des aides. Et ce n'est peut-être pas fini. Peut-être que si cela se passe bien, la FIFA aura d'autres considérations pour la Bretagne. Et en termes d'héritage, les installations sportives vont être extrêmement améliorées. A Dinan, on a parlé d'une nouvelle tribune. A Concarneau, un stade est transformé. Des vestiaires, de l'éclairage. Cela a été un accélérateur pour améliorer le stade dans d'autres domaines. A Saint-Malo, de grosses améliorations en termes de vestiaires, de rénovation de tribune. Et à Vannes, le stade, qui est déjà très conforme, très utilisé, a eu aussi son amélioration. En termes d'infrastructure. Et les sites d'entraînement qui vont être améliorés. Il y aura un relookage et des améliorations d'infrastructure. Cet ensemble fait que nous aurons un héritage structurel.

Ce formidable événement va permettre également un développement considérable du foot féminin, une confirmation puisque ce développement était déjà bien enclenché. Nous espérons bien développer les écoles de foot et récupérer, à travers tous ces volontaires, ces bénévoles présents, des dirigeants ou des dirigeantes et des licenciées plus importantes pour nous permettre d'avoir des compétitions plus importantes en nombre et en niveau.

En ce qui concerne la billetterie, vous avez dû être destinataires d'informations. Dans un premier temps, il y a eu une vente grand public. Puis c'est parti sur les partenaires FIFA et au grand public. Les tarifs affichés sont ceux pratiqués en faveur des licenciés exclusivement de la Bretagne avec moins 10 %. Nous avons actuellement la chance d'accueillir un représentant du LOC spécialement venu pour nous avec un stand à l'entrée de la salle. La particularité de cette épreuve, cela a justement entraîné des complications d'organisation, c'est deux matchs un même jour. Cela veut dire quatre vestiaires, des vestiaires pour les arbitres supplémentaires. Il y a dû avoir des aménagements faits autour de ces rencontres. La vente était mal partie dans un premier temps. Cela pouvait s'expliquer par la période sensible : les clubs finissent leurs championnats et sont un peu épuisés de la saison. On sent qu'il y a un regain. Aujourd'hui, la tribune principale de chaque installation est presque vendue. Il reste très peu de places. Il y a eu un coup de boost sur la vente des places. Je vous invite fortement à participer à cette

manifestation et à sensibiliser encore, si vous pouvez le faire, les licenciés de vos clubs. Si vous voulez faire des cadeaux à votre épouse, vous pouvez l'inviter au stade.

(Rires)

C'est une suggestion. Nous avons 33 000 billets à vendre sur l'ensemble de la compétition, dont 20 000 à Vannes. Il faut remplir ce stade parce que nous aurons le regard du monde entier sur la Bretagne. C'est quelque chose d'honorifique pour le sport en général, notamment le football. Il faut que l'on rende ce retour au niveau de la FIFA et que l'on donne une bonne image, c'est déjà le cas, mais qu'on la renforce, de la Bretagne en termes de sport. Ces rencontres sont retransmises sur Canal + et sur Eurosport, Canal + via C8. Ce sera diffusé dans 105 pays. C'est dire l'importance de ces rencontres. Nous essayons de démarcher encore pour remplir ces stades auprès des offices de tourisme, des centres aérés, des campings et ce n'est pas facile. On se doit de remplir les stades.

Il y a des prix pour l'achat de billet individuel et vous avez également des packages qui vous sont offerts à des tarifs plus intéressants. N'hésitez pas à venir nous voir.

Pour ce qui est des licenciés du foot des clubs, cela passe par la Ligue. Laurence est là, vous pouvez vous renseigner, mais si vous avez des partenaires ou des gens proches de vous qui souhaitent assister à ce match, vous passer par Benoît qui est là aujourd'hui au titre du LOC.

Un petit mot sur le foot, mais en dehors du terrain. Il y a un héritage qui est indirect sur le foot : tout ce qui est environnemental et l'éco-responsabilité. A travers cette compétition, nous essayons de sensibiliser, d'éduquer le jeune public sur des actions avec la participation des services civiques auprès des jeunes en essayant de les inciter à l'éco-responsabilité. Nous aurons beaucoup accentué le domaine de l'éco-responsabilité à travers des actions qui sont le tri des déchets dans tous les espaces. Participation des sélections nationales à des actions sociales, des entraînements ouverts au public, également à des visites d'enfants dans les hôpitaux et une association, Bouchons d'amour, qui permet le financement de matériel pour handicapés. L'intégration de clauses pour les prestataires. La FIFA tient absolument à ce qu'on respecte ces normes environnementales et qu'on soit bien dans l'éco-responsabilité, sans parler des valorisations des transports : essayer d'avoir des transports doux pour les déplacements comme le co-voiturage et la marche. Dans les stades il y aura des centres de tri sélectif, une réutilisation du mobilier et une accessibilité importante pour le monde des handicapés.

Les prochaines échéances : le J -30 à Dinan de 10 à 12 heures, des plateaux qui vont se dérouler en présence de jeunes. La mascotte qui ne sera pas présente à Dinan mais tout au long des matchs de foot, une mascotte assez emblématique et représentative du foot français. Et la compétition qui débutera le dimanche 5 août avec un France-Ghana à Vannes, mais également le même jour, des rencontres à Dinan.

L'équipe de France a fini deuxième d'un tournoi où elle a perdu contre les USA. Elle sera en préparation à Clairefontaine et arrivera sur site le 1^{er} août.

Je vous remercie de votre attention. Nous allons terminer sur une vidéo qui va synthétiser tout ce que j'ai pu vous dire.

(Projection vidéo)

(Applaudissements)

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à M. PEZAN du groupe assurance Generali, merci.

8) Intervention de M. PEZANT, Assurances GENERALI.

M. PEZAN.- Bonsoir à toutes et à tous. Après cette brillante présentation, je vais vous parler d'assurance. C'est nettement moins réjouissant, mais il faut en parler quand même. Je vais essayer d'être concis et rapide. Je voudrais vous parler des sinistres et de la déclaration de sinistres ce soir.

J'assiste à un phénomène qui n'est pas très rassurant : la multiplication de déclarations de sinistre tardives. Je vous rappelle qu'actuellement, vous avez cinq jours pour déclarer un sinistre. Par souci de souplesse et de compréhension, nous vous laissons 15 jours. Actuellement, je reçois des déclarations -encore hier- quatre ou six mois après l'accident.

Pour la saison prochaine, nous allons être un peu plus sévères. Les délais de 15 jours devront être respectés. Il y a en place un site Internet, assurfoot.fr, que vous connaissez tous, sur lequel vous pouvez déclarer en ligne vos sinistres. Le délai est bloqué à 15 jours. Ce site va évoluer. Il y aura une nouvelle version au mois de septembre qui sera encore plus simple au niveau de la saisie. Je vous incite tous à faire l'effort de déclarer. Aujourd'hui nous avons un taux de déclaration à 70 %, il faut améliorer ce phénomène et éviter les déclarations tardives pour lesquelles vous, clubs, pouvez avoir des soucis puisque pour le joueur blessé, cela peut poser des problèmes par rapport aux documents médicaux qu'il faut transmettre, par rapport aux justificatifs au niveau des arrêts de travail et par rapport au recours éventuel que l'on peut subir de la part des caisses primaires d'assurance maladie ou des mutuelles complémentaires, qui exercent de plus en plus des recours par rapport au tiers responsable qui commet la faute envers le joueur blessé. Je voulais attirer votre attention sur ce point.

Le site [assurfoot](http://assurfoot.fr) va évoluer au mois de septembre. Des offres complémentaires spécifiques pour les licenciés et pour les clubs sont en train d'être finalisées. Le paiement en ligne sera possible pour la souscription de garanties complémentaires.

Si vous avez quelques questions, je suis là pour y répondre. Nous avons en moyenne 2 200 déclarations de sinistres par an pour la Ligue de Bretagne. Je vous ai donné des chiffres l'année

dernière. On constate une certaine stabilité, mais depuis 11 ans, nous avons réglé pour près de 4 M€ de sinistres.

M. LE GALLOUDEC.- Merci, Monsieur PEZAN. Des questions ?

(Il n'y en a pas)

(Applaudissements)

S'il y a une question, nous y répondrons tout à l'heure.

Je passe la parole à monsieur Philippe LE YONDRE, représentant de la LFA.

M. LE YONDRE.- Merci, Jean-Claude, de me donner la parole. C'est un plaisir. Même si j'ai dû refuser une invitation en Russie pour être au match demain soir, c'est un plaisir d'être présent à cette assemblée.

(Applaudissements)

Je voulais faire le bilan de cette première année à la LFA. Première année marquée par des points importants mis en place au sein de la LFA.

Jean-Claude en a parlé tout à l'heure : renforcement des ETR avec ce plan national 45 postes de conseillers techniques pour un budget de 1 M€.

Egalement l'adaptation des dispositifs de pilotage des territoires, adaptés notamment suite à la réforme territoriale avec l'augmentation des contrats d'objectif, mais aussi augmentation singulière des fonds d'aide au football amateur. J'y reviendrais un peu tout à l'heure.

Et adoption d'un plan héritage Coupe du Monde 2018-2019. Pourquoi ce plan d'héritage 2018-2019 ? Un objectif : lever les freins à la pratique du football féminin en apportant des aides conséquentes sur les infrastructures, sur le plan de formation, notamment des dirigeantes et des arbitres. Egalement, nous allons multiplier les temps d'animation sur tout le territoire en préparation de cette coupe du monde 2019 dont vous savez que Rennes sera ville hôte. 15 M€ sur le budget du foot amateur vont être mis rien que sur cette opération plan d'héritage Coupe du Monde 2019. Un seul objectif : être plus présent auprès de vous pour vous aider à atteindre nos objectifs partagés de développement du football. Un engagement marquant cette saison. J'ai entendu tout à l'heure dans la salle que nous, petits clubs, n'en voyons pas tellement les retombées. Une opération est lancée : l'opération 45 000 ballons. C'est 3 M€. Il suffit au club d'aller sur le site footamateur.fff.fr. En fonction de votre nombre de licenciés, vous avez droit à des ballons de match gratuits qui ont une valeur de 60 € chacun. Cela varie de 1 à 10 ou 12 ballons.

➤ **Perspectives pour les saisons à venir**

Budget du foot amateur largement augmenté de 15 % : de 56 M€ il y a deux ans à 80 M€ pour la saison prochaine. Qu'y a-t-il dans ces 80 M€ ? Il y a bien sûr l'aide aux championnats nationaux. 15 M€ s'en vont vers l'aide aux clubs des championnats nationaux. Il y a le FAFA (fond d'aide au foot amateur) : 15 M€ pour la saison en cours, demain cette aide du FAFA va être sérieusement

augmentée dans le cadre du plan d'héritage Coupe du Monde 2019. Il y a l'offre Nike : grâce au contrat Nike, vous pourrez avoir accès à des équipements sportifs à un prix défiant toute concurrence.

Autre chose qui sera mise en place : le développement des nouvelles pratiques que sont le foot 5, le foot loisir, le futsal. Il y a des aides sur l'installation de terrains. Je pense que c'est très peu connu dans les collectivités et vous, les clubs, pouvez le relayer auprès des collectivités. Il y a des aides très conséquentes pour l'installation de terrains de foot 5 et futsal extérieurs. Ce n'est pas pris sur l'enveloppe FAFA infrastructures de la Ligue, ce sont des aides complémentaires. C'est 30 000 € d'aide sur une installation qui coûte aux alentours de 80 000 €. Je pense que c'est supportable pour certaines collectivités.

Autre point à l'honneur cette année : le renforcement de la dimension éducative du football avec le développement du PEF et du carton vert. Mise en place d'outils pédagogiques. Ceux-ci sont très peu connus. Je vous invite à aller sur You Tube. Vous tapez « espace préparation FFF ». Il y a quatre petites vidéos superbement bien faites que vous pouvez présenter à vos licenciés. Elles sont destinées à stigmatiser les comportements, notamment les comportements violents. Cela permet de montrer aux licenciés ce qu'ils risquent lorsqu'ils agressent un arbitre, lorsqu'ils ont des coups envers des adversaires, les responsabilités, les problèmes de racisme et autres.

Une des problématiques que nous aurons à régler dans les deux prochaines années est cette fameuse problématique des matchs télévisés. Il est vrai que la LFP a signé des contrats télévision de 1,2 Md€. Il faut savoir qu'un pourcentage revient vers le football amateur, ce qui veut dire que l'aide au football amateur sera augmentée d'autant. Vous n'avez pas l'impression que l'aide revient directement vers vous. Mine de rien, le fonds d'aide au football amateur, rien que sur la Bretagne, cette saison, c'est 1 M€ qui a été distribué aux clubs : 670 000 € sur les infrastructures, 150 000 € sur le transport et 2 800 bons de formation à 25 €.

Elle n'est pas directement aux clubs. Nous aurons peut-être à réfléchir pour voir comment aider les clubs et notamment les petites structures un peu différemment avec ce FAFA qui va augmenter sérieusement dans les années à venir. Nous avons déjà commencé à réfléchir. Apporter 10 000 ou 20 000 € à une collectivité de 300 ou 400 000 habitants sur un projet de 500 000 €, ce n'est pas ce qui va être déclencheur du projet. Mais apporter une aide de 100 000 € à une petite collectivité pour faire un terrain synthétique, je pense que cela peut être réellement déclencheur d'un projet. Cela fait partie des points de réflexion que l'on aura certainement dans les années à venir. Nous sommes conscients que le football, ce n'est pas uniquement ces actions et ces distributions d'argent. C'est d'abord vous qui le faites vivre. Ce sont les bénévoles, vous tous qui êtes présents dans cette salle et ceux que vous avez au sein de vos clubs. Vous pouvez compter de notre soutien et nous restons à votre écoute pour mettre en place les différentes actions.

(Applaudissements)

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à Jacqueline PALIN du CROS Bretagne.

9) Intervention de Mme Jacqueline PALIN, Présidente C.R.O.S. Bretagne.

Mme PALIN.- Bonsoir à tous. Toujours ravie de venir assister à l'Assemblée Générale de la Ligue de Football de Bretagne. Je crois que c'est une Ligue très dynamique, j'ai beaucoup de satisfaction et de plaisir à vous écouter tous. Le foot, avec le vélo et la voile, fait partie du patrimoine culturel de Bretagne. Nos relations CROS et foot sont excellentes. Jean-Claude participe aux travaux du bureau du CROS de Bretagne. La Ligue de foot participe aussi aux diverses actions et je crois qu'elle peut être moteur par rapport à d'autres disciplines.

J'ai encore quelques déceptions. Lorsqu'on a obtenu les JO pour Paris 2024, je me suis dit : le sport va être aidé, les clubs vont être aidés, tout va être beau, et vous avez vu qu'en réalité on perd 50 % de la part territoriale au niveau du CNDS. Notre Ministre parle de 3 millions de pratiquants. Elle ne parle pas de licenciés. Je suis un peu dubitative.

Nous sommes en attente de la nouvelle gouvernance. Il faut dire que le sport, depuis De Gaulle, c'était la même structure en place. Nous allons avoir à la rentrée, au mois d'octobre, une nouvelle gouvernance : mise en place, sous la tutelle du ministère des Sports, d'une sorte de GIP où il y aura à la fois l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, et également arriver le monde économique. C'est ce qui va se passer au niveau national. Il y aura une plus grande autonomie des fédérations avec certainement des modifications de statuts pour les fédérations. Il va falloir par la suite décliner cette gouvernance au niveau régional. Je crois que là, on va laisser une certaine autonomie aux Régions. Le Président de la République à Quimper a dit que les Bretons savaient être innovants. Peut-être saura-t-on inventer un modèle en Bretagne.

Je vous ai entendu parler des licences, du coût des licences. Il va falloir que nous réfléchissions, nous, mouvement sportif, tous ensemble, sur l'évolution du club de demain. Le club de demain est déjà là. Le club de demain ne peut plus être un club qui se contente d'organiser des compétitions. On ne pourra pas survivre. Le club de demain devra être plus inventif. Il faudra qu'il soit connecté, qu'il sache accueillir tous les jeunes de cette génération « zapping » qui va de l'un à l'autre, qui n'a plus besoin d'une licence de compétition. Il va falloir trouver quelque chose à leur proposer. Il va falloir aussi que le club de demain soit plus social, qu'il soit apte à accueillir de 6 à 77 ans : que dans un club on puisse avoir et le tout jeune et le sportif qui veut faire de la compétition et le papa et la maman et la grand-mère. Il va falloir aussi qu'il propose autre chose que de la vraie compétition. Vous y êtes déjà, un peu avec le futsal. Inventer autre chose que le jeu à 11. Tout cela au sein des EPCI, parce que ce sont les EPCI qui sont en train de monter en puissance. On ne va pas se laisser abattre, on va essayer de réfléchir. La Bretagne et vous, les Bretons, savez répondre présent sur ce genre de choses.

Que vous dire sur les actions du CROS ? Nous avons mené un questionnaire auquel nous avons eu beaucoup de réponses sur ce que les Ligues et les clubs attendaient de nous. Nous terminons

l'analyse, puis nous ferons des propositions. Nous avons mis en place un logiciel appelé bright and move. C'est un logiciel de géolocalisation des clubs par rapport au monde de l'entreprise. Vous pouvez inscrire votre club et comme nous travaillons en parallèle avec les entreprises de votre secteur géographique, en allant sur le site elles peuvent voir s'il y a un club qui peut proposer des activités footballistiques à l'heure de midi, etc. Parce qu'il est très important de garder notre identité. Vous voyez très bien que, de plus en plus, il y a une concurrence du privé, des clubs qui s'ouvrent en parallèle, des salles sportives. Il faut être très vigilant.

Je voulais encourager la Ligue de Bretagne par rapport au championnat du monde de cet été. J'espère que cela va faire progresser le football féminin en Bretagne, le dynamiser. Et pour finir, allez la France demain.

(Applaudissements)

M. LE GALLOUDEC.- Je vais passer la parole à M. LE BRAZIDEC, conseiller régional.

M. LE BRAZIDEC.- Bonsoir à tous. Monsieur le Président, merci de nous avoir invités, la Région Bretagne, puisque la Région Bretagne est un véritable partenaire du foot en Bretagne. Monsieur le directeur, vous avez mis en évidence cette coupe du monde féminine sur le territoire breton. La Bretagne est une spécificité régionale avec deux grandes métropoles, Rennes et Brest, mais l'aménagement du territoire nous impose, que ce soit dans les collectivités ou les aides aux collectivités, de pouvoir diversifier l'ensemble du sport sur la Bretagne. C'est pourquoi la Région Bretagne a travaillé sur quatre sites à travers la Bretagne ; ce sont des villes moyennes et des petites communes qui vont accueillir cette coupe du monde. La Bretagne a accompagné les équipements sportifs de 400 000 € puisque cet événement sportif est un événement majeur pour la Bretagne. Vous savez que cette dimension publicitaire pour la Bretagne va dépasser la frontière française puisque tous les pays du monde vont avoir un regard sur la Bretagne

Je pense que le sport en Bretagne, sa plus grande richesse, ce n'est pas les hommes politiques, ce n'est pas nous, les acteurs de la Ligue peut-être en grande partie, c'est vous tous qui animez les territoires, qui accompagnez les jeunes le samedi. Le Bretagne est fière de ses bénévoles et au nom de la Bretagne, je vous remercie de votre engagement. Merci beaucoup.

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à M. Patrice FOUREL, directeur régional de la jeunesse et sport et de la cohésion sociale.

M. FOUREL.- Je suis responsable du pôle sport à la Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale de Bretagne. Je suis très heureux d'être avec vous sur cette Assemblée Générale. C'est la première Assemblée Générale à laquelle je participe. Je suis revenu sur la région au mois de septembre.

Je voulais réagir par rapport à ce que j'ai entendu et j'ai pu lire des projets du foot en Bretagne. Je voulais vous féliciter pour la tenue de cette Assemblée Générale et la tonalité dynamique et interactive que j'y ai vue ce soir. Les boîtiers rendent la participation plus facile et on voit bien qu'aujourd'hui, les clubs participent à la vie et au choix de la Ligue à travers un certain nombre de questions qui vous sont posées et de réflexions sur lesquelles vous avez pu vous exprimer.

Pour faire pas mal d'Assemblées Générales, on n'a pas tout le temps cette interactivité qui nous est proposée. Je voulais vous en féliciter.

Je voulais vous féliciter par rapport à la qualité du projet du foot en Bretagne. Je vais expliquer ce que je veux dire par-là. Je suis impressionné par la question de la gouvernance que vous pouvez proposer, par le projet sportif et le projet éducatif qui est développé ici. La question de la gouvernance, il suffit de voir la tribune que vous présentez. Autour de vous, il y a des vice-présidents qui sont les présidents de District. On voit qu'il y a un souci de faire participer les clubs à la vie fédérale mais aussi d'impliquer les présidents des Districts à la vie et gouvernance du foot en Bretagne. Cette situation peut paraître naturelle, mais c'est quelque chose qui est important de ne pas vouloir opposer les niveaux des territoires entre eux et de pouvoir au contraire chercher à créer de l'adhésion et de la cohésion autour de projets pour qu'ils soient plus ambitieux et plus en lien avec les territoires. Cet effort-là, je le perçois et je vous en félicite. Je perçois aussi le projet sportif tel qu'il est conduit, avec les réussites en Bretagne : quatre clubs professionnels, quatre centres de formation de clubs professionnels, deux pôles espoirs (un pôle espoir masculin et un pôle espoir féminin), 90 sections sportives football. Tout cela participe de l'excellence aussi sportive à laquelle on est très attachée et qui est le reflet du dynamisme des clubs et de la capacité de la Ligue de pouvoir accompagner la performance en créant les structures en capacité de permettre à nos sportifs de progresser.

Il y a le projet éducatif auquel nous sommes très sensibles. Je vais vous expliquer en quoi il attire notre attention.

Il est important d'avoir des valeurs, d'avoir dans la façon dont on développe les projets toujours en tête les questions de respect, les questions d'intégration, les questions d'éducation, qui marquent votre action au quotidien dans les clubs et dans vos projets. C'est en cela que la Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale n'est pas qu'un ministère de tutelle, elle est partenaire d'un projet que vous développez à travers ces actions. A la direction régionale et au pôle sports, il y a trois objectifs sur lesquels nous sommes mobilisés :

Le premier est d'accompagner l'excellence sportive, le sport de haut niveau. Nous sommes bien sûr dans la perspective de Jeux olympiques, de compétitions internationales où l'on essaie de donner la chance aux Bretons de pouvoir briller sur les podiums internationaux. Ce sont près de 300 sportifs de haut niveau qui ont ce potentiel. A nous, Etat, collectivités, clubs, mouvements sportifs, de permettre d'accompagner ces sportifs vers l'excellence sportive.

La deuxième priorité est la réduction des inégalités d'accès en pratique sportive. En tant que service de l'État, nous sommes là pour corriger les inégalités qui peuvent exister dans la population entre des gens qui vont pouvoir facilement pratiquer une activité sportive et ceux qui ne le peuvent pas. Nous allons nous intéresser à ces populations de façon plus particulière, aux populations en situation en handicap, aux quartiers, aux zones rurales isolées, aux publics féminins. Quand on voit qu'il n'y a que 6 % des licences qui sont féminines, on se dit qu'il y a peut-être encore la possibilité de multiplier les offres et accueillir un peu plus les femmes dans les clubs. Je suis convaincu que la dynamique autour des coupes du monde U20 et seniors

l'année prochaine y contribuera. L'Etat réducteur des inégalités. Voilà les raisons pour lesquelles on s'intéresse à ces objectifs.

Nous avons une troisième priorité, dans laquelle vous vous inscrivez souvent : le sport-santé, dans deux dimensions. Une première dimension est de faciliter l'accès à l'activité pour tous, mais nous avons aussi une attention pour des personnes qui sont déjà malades, atteintes de pathologies, pour lesquelles l'activité physique va être un accompagnateur de leur thérapie. Sur ces dimensions, l'Etat est convaincu qu'il y a des progrès à faire, que l'on peut essayer de proposer des offres adaptées aux pathologies qui permettent aux gens de se sentir mieux. Ce que vous faites dans les clubs participe complètement. Vous le faites souvent sans le dire parce que cela vous paraît naturel.

Voilà pourquoi il m'est facile ce soir de vous dire que l'Etat est aux côtés du foot et du travail que vous pouvez conduire parce que les priorités sont les mêmes.

Je voulais aussi évoquer rapidement dans mon propos le soutien que nous pouvons vous apporter.

Evidemment, je ne vais pas réduire notre soutien au CNDS parce qu'il est en très forte baisse. Nous sommes à moins 50 % sur les Ligues et les comités départementaux. Nous avons réussi à épargner l'impact sur les clubs. La situation est celle-ci. L'Etat, la direction régionale n'intervient pas qu'au travers du CNDS. Nous sommes aussi partenaires sur beaucoup de choses. Nous avons une expertise, des conseillers techniques qui sont sans doute la meilleure force à vous proposer. Dans le foot, vous avez en plus la chance d'avoir d'excellents conseillers techniques sportifs avec Yann CARDELA* et Fabrice MOREL, qui sont des cadres d'Etat placés auprès de la Fédération pour mettre en place le projet fédéral en Bretagne. C'est une situation assez inédite, comme il n'y a pas un autre pays dans le monde. Je trouve que cela traduit bien cette envie et cette volonté qu'il y a entre l'Etat et le monde sportif d'avoir une relation partenariale. Une vraie relation de collaboration. Et cela se symbolise autour de ces cadres techniques qui sont ce trait d'union entre nous et la Ligue.

Il y a plein d'autres choses sur lesquelles nous pouvons travailler avec vous. Nous pouvons travailler sur le sport-santé. Nous avons un médecin conseiller, des services civiques à proposer, des ressources sur les discriminations, sur le harcèlement, sur la radicalisation. Plein de choses sur lesquelles vous pouvez être interpellés et avoir envie d'être accompagnés. Nous sommes là pour cela. Nous sommes un service public, nous sommes au service du public, de vous, des clubs, des comités et des Ligues. Voilà un peu ce que je souhaitais vous dire ce soir. Un grand plaisir pour moi d'avoir été avec vous sur cette assemblée et de voir le dynamisme et la qualité du projet conduit en Bretagne. Bravo à tous.

(Applaudissements)

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à notre président, Jean-Claude Hillion, pour la clôture de cette assemblée.

10) Clôture par le Président de la Ligue de Bretagne.

M. le PRÉSIDENT.- Bonsoir à toutes et à tous. Avant que j'intervienne, nous allons vous présenter une petite vidéo sur le contrat Nike. Philippe LE YONDRE vous a parlé du contrat Nike mais surtout de l'aide que peut apporter Nike pour les ballons. La Ligue de Bretagne est loin derrière les autres Ligues. Souvent nous sommes en tête, cette fois-ci je pense que nous avons du mal au démarrage. C'est vrai pour la vidéo aussi d'ailleurs.

(Rires)

(Projection vidéo)

M. le PRÉSIDENT.- Tout cela pour dire que l'on ne voit pas toujours les retombées vers les clubs. Il y a une retombée directe vers les ballons et sur des produits d'équipement.

Je ne vais pas être très long. Je me suis dit que nous aurions terminé l'assemblée vers 22 h 30. Nous avons commencé avec un quart d'heures de retard parce que les embouteillages du côté de Lorient ont fait que des gens pouvaient être en retard. Mais je vais essayer d'être bref.

J'ai vu la plupart d'entre vous aux Assemblées Générales de District. J'ai fait trois Assemblées Générales de District. Malheureusement, je n'ai pas pu aller en Ille-et-Vilaine parce que cette assemblée se déroulait en même temps que celle du Finistère. Il aurait mieux valu que j'y aille. Certains se sont permis d'envoyer quelques flèches à mon égard. Je trouve cela regrettable de me citer quand je suis absent. Je serai à la prochaine Assemblée Générale d'Ille-et-Vilaine.

Quelques points que je vais développer.

En ce qui concerne le digital à la Ligue de Bretagne, tout d'abord le site Internet. Vous avez tous l'habitude d'aller sur le site Internet. C'est important. On parlait de Bretagne Foot mais vis-à-vis des clubs, le site Internet est un moyen de communication relativement important. Les actualités y figurent et tous les documents. N'oubliez pas d'aller tout au bas de cette première page. Notamment les liens vers la messagerie officielle des clubs.

Foot Club est le logiciel qui vous permet de gérer vos clubs. Il y a toutes les informations concernant la gestion et le suivi du club : l'identité, les utilisateurs, la comptabilité. Le compte se met à jour concernant ce que vous devez à la Ligue ou au District. Les licences, les compétitions, les éducateurs, etc. Il est important surtout de pouvoir mettre des référents, des comptes utilisateurs Foot Club. Je crois qu'au 1^{er} juillet les mots de passe vont changer. C'est une obligation de la CNIL : tous les six mois cela change. Ce n'est pas une fantaisie, c'est la CNIL qui le demande. La Fédération a choisi 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. C'est après-demain, attention d'aller voir pour renouveler vos mots de passe.

Il est bien d'ouvrir des noms d'accès et des codes d'accès à Foot Club pour tous les utilisateurs de la FMI et ne pas se passer son accès de l'un à l'autre parce qu'après, on ne sait plus qui a accédé et plusieurs personnes ont le même mot de passe. Il est toujours dommageable que sur le terrain, on dise : « La FMI, je ne peux pas, je ne sais pas comment on rentre dessus. »

Autre organe de communication : Foot Club Compagnon qui, sur une tablette, un smartphone, vous permet d'avoir en permanence vos licenciés. Quelqu'un veut vérifier l'entité d'un joueur, il peut la vérifier. Il faut aussi avoir les accès Foot Club pour pouvoir avoir accès à Foot Club Compagnon. C'est vraiment une partie de Foot Club disponible en mobilité. Il faut avoir un accès à Foot Club pour pouvoir y accéder et pour ceux qui n'ont pas téléchargé Foot Club Compagnon, vous l'avez sur Apple Store si ce sont des iPhones ou Google Store si ce sont d'autres téléphones.

Il est important d'avoir l'agenda des rencontres, l'adresse du match. Cela peut servir de GPS. Afficher les licences et accéder au calendrier et au classement sur place au stade. C'est quelque chose d'important.

La FMI : vous avez ici un pourcentage d'utilisation de la FMI ; c'est quand même important puisqu'en Ligue, c'est 95 % de saisie de la FMI. Les Côtes d'Armor sont les « mauvais élèves » de la classe, ce sont eux les plus bas avec 79 %. Ensuite, le Finistère, Ille-et-Vilaine, plus de 83 %, et le Morbihan avec plus de 90 %. Nous ne sommes pas aux 100 %, mais pas loin. Il y a du progrès. L'année dernière, il y avait 82 % ; cette année, 86 %. Je pense que l'année prochaine, on ne devrait pas être loin de 90 % de saisie de la FMI.

La nouvelle messagerie, c'est nouveau, cela fait deux mois que cela a été mis en place. C'est un service complètement gratuit pour la Ligue et pour les clubs, ce qui n'était pas le cas avant. Il faut savoir que ce genre de service est généralement facturé 1 € par boîte mail et par mois. Cela pourrait avoir des coûts importants. Pour l'instant, c'est gratuit, nous espérons que cela va le rester. C'est une messagerie sécurisée, en principe privée et sans publicité. Il y a toujours des petits malins qui arrivent à se faufiler.... Si vous avez vu une publicité, envoyez un mail et on fera le nécessaire pour que cela s'enlève. Le stockage est plus important qu'avant : 30 gigas, contre 50 mégas avant, ce qui veut dire qu'il ne devrait plus avoir de boîtes pleines. 500 destinataires différents par message. C'est aussi important. Ceux qui ne veulent pas avoir la suite Office, Word Excel et Power Point, peuvent avec Google Docs avoir une suite gratuite compatible avec la suite Office. Je pense que c'est important. Certains n'ont pas encore pris l'habitude. Je pense qu'il faut venir sur cette nouvelle messagerie.

Autre point important : la dématérialisation des demandes de licences. Je dois vous féliciter. Je disais que nous étions les derniers de la classe en ce qui concerne les équipements. Nous sommes le deuxième pour la dématérialisation des licences au plan national, avec un pourcentage important : sur 24 502 demandes, 15 601 ont été faites de manière dématérialisée, soit 64 %. La seule Ligue devant nous, ce sont les Hauts-de-France. Pour l'anecdote, la région parisienne est à 1 %. Nous sommes dans le bon timing. Je vous engage à continuer à faire de la dématérialisation. Il y a eu quelques bugs. Cela m'énerve quand la Fédération met quelque chose en place et ce n'est pas fiable à 100 %. Ce n'est pas la peine d'appeler Yves POILVÉ pour lui dire que cela ne marche pas, il n'y est pour rien. C'est la Fédération qui gère cela. On envoie des mails à la Fédération mais cela m'énerve singulièrement de mettre un service pas fiable en disant que le service est suspendu pour une heure, deux heures, voire une demi-journée. J'en avais fait part une première fois à la directrice des services informatiques. La prochaine fois que

je la verrai, je lui dirai encore qu'il serait bien que ce soit fiable quand on met quelque chose en place. Parce que vous risquez de vous décourager au bout du compte.

A été mis aussi en place le paiement en ligne des cotisations. Cela intéresse le club puisque c'est pour percevoir vos cotisations. Dans cette affaire, la Ligue n'est pas du tout concernée, mais quand vous demandez une cotisation à un joueur de 150 ou 80 €, sachez que ce service existe. Il a au départ un peu buggué, aujourd'hui cela a l'air d'être fiable. L'avantage est que le club vous paie tout de suite par carte bancaire et vous pouvez l'avoir sur votre compte ensuite. C'est un outil qui marche bien. Je n'ai pas d'action dans la maison pour les cotisations mais cela peut être intéressant pour percevoir vos cotisations.

Dernier petit point, je vais m'associer avec quelqu'un. Nous avons parlé du centenaire de la Ligue de Bretagne. Au mois d'août, la Ligue de Bretagne va fêter ses 100 ans. Toute la saison prochaine va tourner autour de ces 100 ans. André TOULEMONT, responsable de ce centenaire, historien s'il en est, va devoir vous expliquer ce centenaire de la Ligue de Bretagne.

M. TOULEMONT.- Merci, Jean-Claude, de me passer la parole. Eu égard à l'heure tardive, je ne m'étendrai pas sur ce sujet pourtant passionnant. Nous comptons fêter dignement ce centenaire. La première Assemblée Générale de la Ligue, la LOF, a eu lieu le 28 juin juillet 1918 à Rennes avec sept clubs. Le 24 juin 1919, la deuxième assemblée réunissait 32 clubs. Nous sommes partis sur une saison du centenaire qui va démarrer après que la Coupe du Monde féminine sera terminée en Bretagne pour avoir une apothéose, si je puis dire, au mois de juin 2019.

Le comité de pilotage que je copréside avec M. LE GALLOUDEC est composé du Président de la Ligue, du Président Délégué de la Ligue, du Secrétaire Général de la Ligue, de deux membres du Comité de direction, Jean-Pierre AUGEREAU et Michel RENAULT, et d'autres personnes venues nous donner un coup de main, Daniel GIQUEL, Christian DAVID et Charles POURDOT, auxquels s'ajoutent l'administration de la Ligue, son directeur. Nous avons depuis à peu près un an travaillé d'arrache-pied sur ce sujet, avec deux axes de travail essentiels :

Un axe de travail est celui de publications diverses. Nous avons bien avancé sur la production d'un livre qui retracera l'histoire de la Ligue de Bretagne. Nous sommes à la recherche d'archives filmées ou écrites de clubs. Cette histoire de la Ligue de Bretagne de football, qui fut jusqu'en 1990 la Ligue de l'Ouest de Football, c'est aussi l'histoire des clubs de la Ligue. Nous sommes preneurs pour que les clubs nous prêtent des archives écrites, photographiques ou filmées. N'hésitez pas à contacter la Ligue sur ce sujet. Nous avons travaillé également sur une charte graphique spécifique au centenaire que nous mettrons en place à partir de la saison 2018-2019. Nous avons comme objectif un support vidéo qui retracera l'histoire de la Ligue mais aussi les différents aspects du football à travers la Ligue, notamment le retour des valeurs que nous véhiculons. Il nous paraît important d'avoir un message à destination de nos clubs et à destination de notre public.

Le deuxième axe de travail, le deuxième fer au feu, est un axe de travail événementiel. Nous avons pour ambition -et nous comptons y aboutir- de réunir l'ensemble des clubs bretons à la

fin du mois de juin 2019 à l'occasion notamment du quart de final de la Coupe du Monde qui se déroulera à Rennes le 29 juin. Nous avons pour ambition d'inviter l'ensemble des clubs et de participer à cette rencontre qui a lieu au Roazhon Park.

Voilà, schématiquement résumé, ce que nous voulons mettre en place pour fêter dignement ce centenaire de la Ligue. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Merci, André, pour tout ce travail de recherche d'archives. Pour terminer, deux petits points.

Dans toute assemblée à laquelle j'ai assisté, j'ai dit que, quelquefois, on avait l'impression que la violence augmentait autour des terrains et sur les terrains. Nous avons eu les statistiques de la violence sur cette saison. Sur 47 306 matches qui se sont déroulées sur le territoire de la Ligue de Bretagne, 0,8 % ont été impactés par des incidents, soit 362 matches. Ce n'est pas aussi important qu'on peut le dire parfois. Le moins touché a été le District du Morbihan avec 0,24 %, soit 19 matchs sur les 8 081 concernés. Cela fait peu. Je pense qu'ils sont sur la bonne voie et ont progressé. Le plus touché a été le Finistère, parce qu'il s'est agrandi, avec plus de 1 %, soit 136 matchs sur 13 000. Cela représente très peu. Il est vrai que souvent, on parle de violence sur le terrain, autour du terrain. Je retiendrai que le football se veut être éducatif, on en a parlé tout à l'heure. C'est la troisième source d'éducation après la famille, l'école : le sport, le sport collectif et le football en particulier se doit d'être éducatif. J'insiste beaucoup là-dessus. Les quelques rares faits de violence montés en épingle ne sont que très rares. Il ne faut pas être obnubilé par cela.

Dernier point, c'est une entorse à ce que l'on fait d'habitude. On a ce qu'on appelle les étoiles du foot breton où l'on remet des récompenses. Cette fois-ci, je vais remettre une récompense à une personne qui, malheureusement, a eu une distinction de fait il y a deux ans et on n'a jamais pu la lui remettre parce que, pour X raisons, il était absent. Je vais lui demander de venir ce soir. C'est une personne qui a commencé le football en 1974, ce n'est pas tout jeune, et qui est restée fidèle aux clubs : il n'a fait que deux clubs dans sa vie de football, des clubs morbihannais. Et il a aussi eu une carrière relativement longue à la fois au District et à la Ligue puisqu'il a été membre du comité directeur du District et a fait partie pratiquement de toutes les commissions de District. La plus importante a été la commission sportive : presque 30 ans à la commission sportive. Il a été au comité directeur durant six mandats en ayant des fonctions différentes de trésorier adjoint, secrétaire général, voire vice-président délégué. A ce titre de vice-président délégué, il est aussi rentré à la Ligue, au comité de direction de Ligue, mais il a été pendant plus de 16 ans à la commission sportive. Beaucoup de clubs l'ont eu parce qu'il a porté en avant la FMI, notamment au Morbihan et sur le plan régional. J'appelle pour la médaille d'argent de la jeunesse et des sports M. André NIO.

(Applaudissements)

(M. le Président remet la médaille à M. André NIO)

(Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.- Je vais terminer en vous remerciant parce que l'adoption de la réforme des championnats de jeunes est quelque chose d'important. J'ai vu la présentation pour la sixième fois. Je l'ai vue dans les Districts. Et je vous avoue que c'est ce soir que j'ai mieux compris. Au bout d'un moment, on commence à comprendre. Pour certains d'entre vous, c'est vrai que c'est un peu complexe. Vous avez adopté cette réforme. Je tiens à vous remercier. Et en même temps à remercier, pour le travail remarquable qu'ils ont fait, Fabrice MOREL, Yann KERVELA, Guy MARTIN et Philippe LE YONDRE, qui étaient les principaux responsables de cette réforme des championnats de jeunes. C'est important.

Vous avez vu à l'entrée de la salle le musée des sélections de jeunes féminines qui a été monté par Babeth BOUGÉARD, une Bretonne qui a suivi ces compétitions de jeunes, avec des titres de championnes du monde et de championnes d'Europe. Ce sont les joueuses de ces sélections qui ont remis leurs objets personnels : le gant d'or pour le meilleur gardien, le soulier d'or pour la meilleure buteuse. Elles ont donné ces objets pour ce musée. Je pense qu'on peut les en remercier. Et je vous encourage à regarder de plus près cette exposition.

Sachez que je suis heureux d'être à la tête de cette Ligue. Monsieur le directeur de la jeunesse et des sports le disait, nous avons une belle Ligue. Quelquefois, il peut y avoir des mécontents. Je pense que cela se passe toujours pour l'intérêt du football breton. Je suis ravi. Je me souviens d'une Assemblée Générale de District, en juin 1978, un 10 juin. Il y avait des téléviseurs dans la salle puisqu'il y avait un match de Coupe du Monde, le troisième match de poule. Nous étions déjà éliminés. Et nous avons eu la surprise de voir débarquer les bleus avec des maillots rayés verts et blancs parce qu'ils avaient oublié leurs maillots ; comme ils étaient visiteurs, ils auraient dû changer de maillot. C'est le seul match qu'ils ont gagné de la Coupe du Monde. Comme quoi le fait de ne pas jouer en bleu cette coupe leur a porté chance parce qu'ils ont gagné, mais ils étaient déjà éliminés. De voir rentrer le maillot de l'équipe de France du club local, cela avait frappé. En tous les cas, je suis content d'être avec vous, toujours heureux de vous rencontrer. J'espère que la saison qui va venir va être une très belle saison, qui va bien débuter. Je souhaite que nos bleus aillent au bout de cette Coupe du Monde et cela passe par le match de demain. Tout comme Philippe LE YONDRE, nous étions invités à aller en Russie, mais nous sommes restés avec vous et nous suivrons certainement ce match en espérant qu'ils gagnent. C'est peut-être le plus important. Le quart de final sera peut-être plus facile. J'espère qu'ils vont réussir le quart de final et aller au-delà. Et j'espère que la saison continuera par le titre de championnes du monde en U20. Il ne faut pas oublier que cette sélection U20 est vice-championne du monde. Elle a été battue par la Corée il y a deux ans et a une revanche à prendre, et pourquoi pas un titre. Et qu'en 2019 nous ayons aussi un titre à défendre pour les filles et le football breton ne s'en portera que mieux ; beaucoup de féminines pourront venir dans nos clubs parce qu'elles auront envie de jouer au foot.

Un grand merci à la salle de Locminé et à la Ville de Locminé d'avoir mis à disposition cette magnifique salle. Avant de vous accueillir au pot qui va se passer à l'extérieur et au repas, je vous souhaite de très bonnes vacances et surtout, allez les Bleus !

M. LE GALLOUDEC.- Un petit rappel, n'oubliez pas de remettre les boîtiers aux personnes.

Les groupes vont s'afficher à l'écran pour la saison prochaine. Pour ceux qui sont intéressés, il y a les groupes régionaux féminins, masculins.

Dans quelques secondes, tous ces clubs seront en ligne. Il y aura les liens sur les réseaux sociaux. C'est une histoire de secondes.

(La répartition des Districts s'affiche à l'écran)

La séance est levée à 23 heures.